

ALMANACH
DES
HONNÊTES GENS!



MNP 245



ALMANACH
DES
HONNÊTES GENS,

Contenant des prophéties pour chaque
mois de l'année 1793, des anecdotes
peu connues sur les journées des 10
août, 2 et 3 septembre 1792; et la
liste des personnes égorgées dans les
différentes prisons.

Ils prétendent conduire à la félicité
Les nations tremblantes
Par les routes sanglantes
De la calamité.

VOLT.



A PARIS,
Chez tous les marchands de nouveautés.

1793.

ÉCLIPSES.

Il y aura, cette année, une multitude d'éclipses, dont le plus grand nombre sera visible sur notre horizon.

Le soleil, éclipsé depuis long-tems dans un certain pays, le demeurera encore une partie de cette année.

De fausses étoiles, formant une nouvelle poussiniere, et qui se sont montrées constamment en opposition avec le soleil, s'éclipseront à leur tour.

Cette poussiniere, qui ambitionne de monter au rang des astres, a ses satellites auxquels les astrologues du tems ont pompeusement donné les noms de quelques signes du zodiaque et de quelques planetes.

Le satellite de l'intérieur, à raison des fleches envenimées qu'il darde vers le soleil, s'appelle le SAGITTAIRE : il est né des plus malfaisantes exhalaisons des lieux marécageux ; il préside à l'abus des moissons. Ce feu follet s'éteindra dans la boue.

Le satellite, surnommé Mars, parce qu'il

a mis les peuples en guerre, et a promis
MONS et merveilles, éteindra son disque
d'un rouge noirâtre dans les flots de sang
qu'il aura fait verser.

Tous les autres satellites disparaîtront
de l'horison, en même-tems que l'astre
éphémère et multiple qui les y a fait monter.

JANVIER.

1 mardi	LA CIRCONCISION.
2 merc.	S. Macaire.
3 jeudi	Ste Geneviève.
4 vend.	S. Rigobert.
5 sam.	S. Thelesphore.
6 DIM.	LES ROIS.
7 lundi	S. Lucien.
8 mardi	Ste Gudule.
9 merc.	S. Julien.
10 jeudi	S. Paul.
11 vend.	S. Hygin.
12 sam.	S. Césaire.
13 DIM.	S. Hilaire.
14 lundi	S. Felix.
15 mardi	S. Nom de Jésus.
16 merc.	S. Marcel.
17 jeudi	S. Antoine.
18 vend.	La Chaire de S. Pierre.
19 sam.	S. Canat.
20 DIM.	S. Fabien et S. Sebastien.
21 lundi	Ste Agnès.
22 mardi	S. Vincent et S. Anastase.
23 merc.	Ste Emercentienne.
24 jeudi	S. Thimotée.
25 vend.	Conversion de S. Paul.
26 sam.	S. Polycarpe.
27 dim.	S. Jean-Chrysostôme.
28 lundi	Ste Agnès seconde.
29 mardi	S. Francois de Sales.
30 merc.	Ste Martine.
31 jeudi	S. Pierre de Nole.

Le soleil dans le verseau se leve à 7 h.
40 m. et se couche à 4 h. 40 m.

M A R S.

1 vend.	S. Aubin.
2 sam.	S. Simplicé.
3 DIM.	Ste Cunégonde.
4 lundi	S. Casimir.
5 mardi	St Phocas.
6 merc.	Ste Colette.
7 jeudi	S. Thomas d'Aquin.
8 vend.	S. Jean de Dieu.
9 sam.	Ste Francoise.
10 DIM.	Les quarante Martyrs.
11 lundi	S. Doctrovec.
12 mardi	S. Grégoire.
13 merc.	Ste Euphrasie.
14 jeudi	Ste Mathilde.
15 vend.	S. Longin.
16 sam.	S. Abraham.
17 DIM.	S. Patrice.
18 lundi	S. Cyrille.
19 mardi	S. Joseph.
20 merc.	S. Joachim.
21 jeudi	S. Benoit.
22 vend.	Notre-Dame des 7 Douleurs.
23 sam.	S. Pelage.
24 DIM.	LES RAMEAUX.
25 lundi	Saint.
26 mardi	Saint.
27 merc.	Saint.
28 jeudi	Saint.
29 vend.	Saint.
30 sam.	Saint.
31 DIM.	PAQUES.

Le soleil dans le bélier se leve et se
couche à 6 h. jours et nuits égaux.

F É V R I E R.

1 vend.	S. Ignace.
2 sam.	LA PURIFICATION.
3 DIM.	S. Blaise.
4 lundi	S. André de Corsin.
5 mardi	Ste Agathe.
6 merc.	Ste Dorothee.
7 jeudi	S. Romuald.
8 vend.	S. Jean de Matha.
9 sam.	Ste Appoline.
10 DIM.	Ste Scholastique.
11 lundi	S. Séverin.
12 mardi	Ste Eulalie.
13 merc.	LES CENDRES.
14 jeudi	S. Valentin.
15 vend.	S. Faustin et S. Jovite.
16 sam.	Ste Renelde.
17 DIM.	S. Silvain.
18 lundi	S. Simeon.
19 mardi	Ste Julienne.
20 merc.	S. Eucher.
21 jeudi	S. Pépin.
22 vend.	S. Pierre.
23 sam.	Ste Milburge.
24 DIM.	S. Mathias.
25 lundi	S. Tharaise.
26 mardi	S. Alexandre.
27 merc.	Ste Honorine.
28 jeudi	S. Romain.

Le soleil dans les poissons se leve à 6 h.
2 m. et se couche à 5 h. 8 m.

A V R I L.

1	lundi	De Pâques:
2	mardi	S. François de Paule.
3	merc.	S. Richard.
4	jeudi	S. Isidore.
5	vend.	S. Vincent Ferrier.
6	sam.	S. Sixte.
7	DIM.	QUASIMODO.
8	lundi	L'ANNONCIATION.
9	mardi	Ste Marie - Egyptienne.
10	merc.	S. Macaire.
11	jeudi	S. Léon.
12	vend.	S. Jules.
13	sam.	S. Herménégilde.
14	DIM.	S. Tiburce.
15	lundi	S. Maxime.
16	mardi	S. Druon.
17	merc.	S. Anicet.
18	jeudi	S. Usmar.
19	vend.	S. Timon.
20	sam.	S. Theodore.
21	DIM.	S. Ancelme.
22	lundi	S. Soter et S. Cafe.
23	mardi	S. George.
24	merc.	S. Fidele.
25	jeudi	S. Marc.
26	vend.	S. Clet et S. Marcellin.
27	sam.	S. Anthime.
28	DIM.	S. Vital.
29	lundi	S. Pierre.
30	mardi	Ste Catherine de Sienna.

Le soleil dans le taureau se leve à 4 h.
58 m. et se couche à 7 h. 2 m.

M A I.

1	merc.	S. Jacques et S. Philippe.
2	jeudi	S. Athanase.
3	vend.	Invention de Ste-Croix.
4	sam.	Ste Monique.
5	DIM.	S. Pie.
6	lundi	S. Jean Porte-Latine.
7	mardi	S. Stanislas.
8	merc.	S. Michel.
9	jeudi	L'ASCENSION de N. S.
10	vend.	S. Antonin.
11	sam.	S. Mamert.
12	DIM.	S. Nérée.
13	lundi	S. Servais.
14	mardi	S. Boniface.
15	merc.	Ste Dimphne.
16	jeudi	S. Honoré.
17	vend.	Ste Restitue.
18	sam.	S. Felix.
19	DIM.	LA PENTECÔTE.
20	lundi	De Pentecôte.
21	mardi	S. Bernardin.
22	merc.	Ste Julie.
23	jeudi	S. Guilbert.
24	vend.	Ste Jeanne.
25	sam.	Ste Marie Magdelaine de Pazzis.
26	DIM.	LA STE - TRINITE.
27	lundi	S. Ferdinand.
28	mardi	S. Germain.
29	merc.	S. Maximin.
30	jeudi	LA FÊTE - DIEU.
31	vend.	Ste Pétronille.

Le soleil dans les jumeaux se leve à 4 h.
3 m. et se couche à 7 h. 53 m.

J U I N .

1 sam.	S. Pamphile.
2 DIM.	S. Pothin.
3 lundi	Ste Clotilde.
4 mardi	S. Quirin.
5 merc.	S. Boniface.
6 jeudi	S. Norbert.
7 vend.	S. Robert.
8 sam.	S. Medard.
9 DIM.	S. Prime et S. Félicien.
10 lundi	Ste Marguerite.
11 mardi	S. Barnabé
12 merc.	S. Basilide.
13 jeudi	S. Antoine de Padoue.
14 vend.	S. Basile le Grand.
15 sam.	S. Guy, S. Modeste et S. Cresc
16 DIM.	Ste Lutgarde.
17 lundi	S. Avit.
18 mardi	Ste Marine.
19 merc.	S. Gervais et S. Protais.
20 jeudi	S. Silvere.
21 vend.	S. Leufroy.
22 sam.	S. Paulin.
23 DIM.	Ste Marie d'Oig.
24 lundi	LA NAT. de S. J. B.
25 mardi	Translation de S. Eloi.
26 merc.	S. Jean et S. Paul.
27 jeudi	S. Ladislas.
28 vend.	S. Léon.
29 sam.	S. Pierre et S. Paul.
30 DIM.	Commemoration de S. Paul.

Le soleil dans l'écrevisse se leve à 3 h.
50 m. et se couche à 8 h. 10 m.

J U I L L E T .

1 lundi	S. Rombaut.
2 mardi	Visitation de la Ste Vierge.
3 merc.	S. Triphon.
4 jeudi	Translation de S. Martin.
5 vend.	S. Agathon.
6 sam.	Ste Godelive.
7 DIM.	S. Willebalde.
8 lundi	Ste Elisabeth.
9 mardi	Les martyrs de Gorcum.
10 merc.	Les 7 Freres martyrs.
11 jeudi	S. Pie.
12 vend.	S. Jean Gualbert.
13 sam.	S. Anaul.
14 DIM.	S. Bonaventure.
15 lundi	S. Henri.
16 mardi	N. D. du Mont - Carmel.
17 merc	S. Alexis.
18 jeudi	S. Arnould.
19 vend.	Ste Ruffine.
20 sam.	Ste Marguerite.
21 DIM.	Ste Praxede.
22 lundi	Ste Marie - Magdelaine.
23 mardi	S. Apollinaire.
24 merc.	Ste Christine.
25 jeudi	S. Jacques et S. Christ.
26 vend.	Ste Anne.
27 sam.	S. Désiré.
28 DIM.	S. Nazaire.
29 lundi	Ste Marthe.
30 mardi	S. Abdon et S. Senen.
31 merc.	S. Ignace de Loyola.

Le soleil dans le lion se leve à 4 h 10
m. et se couche à 7 h. 50 m.

B

A O U S T.

1	jeudi	S. Pierre ès liens.
2	vend.	Notre-Dame des Anges.
3	sam.	Invention de S. Etienne.
4	DIM.	S. Dominique.
5	lundi	Notre-Dame aux Neiges.
6	mardi	Transfiguration de N. S.
7	merc.	S. Cayetan.
8	jeudi	S. Cyrilaque.
9	vend.	S. Romain.
10	sam.	S. Laurent.
11	DIM.	Ste Susanne.
12	lundi	Ste Claire.
13	mardi	S. Hypolite.
14	merc.	S. Eusebe.
15	jeudi	L'ASSOMPTION de la Ste-Vierge.
16	vend.	S. Roch.
17	sam.	S. Carloman.
18	DIM.	Ste Helene.
19	lundi	S. Brice.
20	mardi	S. Bernard.
21	merc.	S. Symphorien.
22	jeudi	S. Anastase.
23	vend.	S. Claude.
24	sam.	S. Barthelèmi.
25	DIM.	S. Louis.
26	lundi	S. Zephirin.
27	mardi	S. Rufin.
28	merc.	S. Augustin.
29	jeudi	Décollation de S. Jean.
30	vend.	Ste Rose de Lima.
31	sam.	S. Raymond Nonnat.

Le soleil dans la Vierge se leve à 4 h.
58 m. et se couche à 7 h. 2 m.

S E P T E M B R E.

1	DIM.	S. Gilles.
2	lundi	S. Etienne.
3	mardi	Ste Scraphine.
4	merc.	Ste Rosalie.
5	jeudi	S. Bertin.
6	vend.	S. Zacharie.
7	sam.	Ste Reine.
8	DIM.	La Nativité de N. D.
9	lundi	S. Omer.
10	mardi	S. Nicolas de Tolentin.
11	merc.	Ste Vindicienne.
12	je di	S. Guy.
13	vend.	S. Ame.
14	sam.	Exaltation de Ste-Croix.
15	DIM.	S. Nicomede.
16	lundi	S. Corneille.
17	mardi	S. Lambert.
18	merc.	S. Thomas de Villeneuve,
19	jeudi	S. Janvier.
20	vend.	S. Eustache.
21	sam.	S. Mathieu.
22	DIM.	S. Maurice.
23	lundi	S. Lin.
24	mardi	Notre-Dame de Merci.
25	merc.	S. Firmin.
26	jeudi	Ste Justine.
27	vend.	S. Côme et S. Damien.
28	sam.	S. Venceslas.
29	DIM.	D. Ded. de S. Mic.
30	lundi	S. Jérôme.

Le soleil dans la balance se leve et se
couche par-tout le monde, à 6 h.

OCTOBRE.

1 mardi	S. Remi.
2 merc.	Les SS. Anges Gardiens.
3 jeudi	S. Gérard.
4 vend.	S. François d'Assise.
5 sam.	S. Placide.
6 DIM.	S. Bruno.
7 lundi	S. Serge et S. Bacq.
8 mardi	Ste Brigitte.
9 merc.	S. Denis.
10 jeudi	S. François de Borgia.
11 vend.	S. Gomma.
12 sam.	S. Evagre.
13 DIM.	S. Edouard.
14 lundi	S. Caliste.
15 mardi	Ste Thérèse.
16 merc.	S. Donatien.
17 jeudi	Ste Hedwige.
18 vend.	S. Luc.
19 sam.	S. Pierre d'Alcantara.
20 DIM.	S. Amé.
21 lundi	Ste Ursule et ses compagnes.
22 mardi	S. Séver.
23 merc.	S. Séverin.
24 jeudi	S. Magloire.
25 vend.	S. Crépin et S. Crépinien.
26 sam.	S. Evariste.
27 DIM.	S. Florent.
28 lundi	S. Simon et S. Jude.
29 mardi	S. Narcisse.
30 merc.	S. Lucain.
31 jeudi	S. Quentin.

Le soleil dans le scorpion se leve à 6 h.
55 m. et se couche à 5 h. 5 m.

NOVEMBRE.

1 vend.	LA TOUSSAINT.
2 sam.	Commemoration des Morts.
3 DIM.	S. Hubert.
4 lundi	S. Charles Borromée.
5 mardi	Ste Batilde.
6 merc.	S. Léonard.
7 jeudi	S. Ernest.
8 vend.	Les quatre Saints couronnés.
9 sam.	S. Mathurin.
10 DIM.	S. André Avelin.
11 lundi	S. Martin.
12 mardi	S. Liévin.
13 merc.	S. Homodon.
14 jeudi	S. Clémentin.
15 vend.	Ste Gertrude.
16 sam.	S. Edmon.
17 DIM.	S. Agnan.
18 lundi	Ste Aude.
19 mardi	Ste Elisabeth.
20 merc.	S. Felix de Valois.
21 jeudi	La présentation de la Vierge.
22 vend.	Ste Cécile.
23 sam.	S. Clément.
24 DIM.	S. Jean de la Croix.
25 lundi	Ste Catherine.
26 mardi	S. Pierre d'Alexandrie.
27 merc.	S. Maxime.
28 jeudi	S. Mansuet.
29 vend.	S. Saturnin.
30 sam.	S. André.

Le soleil dans le sagittaire se leve à 7
h. 46 m. et se couche à 4 h. 14 m.

D É C E M B R E.

1 DIM.	S. Eloi.
2 lundi	Ste Bibiane.
3 mardi	S. François Xavier.
4 merc.	Ste Barbe.
5 jeudi	S. Sabbas.
6 vend.	S. Nicolas.
7 sam.	S. Ambroise.
8 DIM.	LA CONCEPTION.
9 Inndi	Ste Léocade.
10 mardi	S. Melchiade.
11 merc.	S. Damas.
12 jeudi	Ste Constance.
13 vend.	Ste Luce.
14 sam.	S. Nicaise.
15 DIM.	S. Eusebe.
16 lundi	S. Evrard.
17 mardi	Ste Olympiade.
18 merc.	S. Gatien.
19 jeudi	S. Thimoléon.
20 vend.	S. Philogogue.
21 sam.	S. Thomas.
22 DIM.	S. Flavien.
23 lundi	Ste Victoire.
24 mardi	S. Delphin.
25 merc.	NOËL.
26 jeudi	S. Etienne.
27 vend.	S. Jean évang.
28-sam.	Les SS. Innocens.
29 DIM.	S. Thomas de Cantorbéri.
30 lundi	S. Sabin.
31 mardi	S. Silvestre.

Le soleil au capricorne se leve à 8 h. 6
m. et se couche à 3 h. 54 m.

ÉPITRE AUX LECTEURS. 1)

QUAND de nos factions les orageux débats,
Des palmes de la paix depouillent nos climats,

Quand le ciel irrité détourne de la terre
Tout propice regard, toute main tutélaire,
Et semble abandonner le sang des innocens,
Puis-je monter ma lyre aux folâtres accens ?

Dois-je, pour égayer des oisifs, un vain monde,

Déjà cicatriser la blessure profonde
Dont a saigné mon cœur en nos jours désastreux ?

Dois-je m'environner et des ris et des jeux,
Et faire voltiger une muse hadine

Sur les assassinats ou sur la guillotine ?

Hélas ! de ma douleur le terme est éloigné !
Mon œil encor long-tems demeurera baigné
Des larmes qu'en secret il m'a fallu répandre !
Cœurs légers, pétillans, qui savez vous défendre

De tous les sentimens nés du malheur d'autrui,

N'attendez rien de moi, tant que n'auront pas lui

Sur tous les malheureux des jours plus favorables !

Epigrammes, chansons, bagatelles aimables,
 Vaudevilles malins, me seront étrangers,
 Tant qu'on verra régner le crime et les
 dangers!

Qu'un auteur moins sensible, ait assez de
 courage

Pour créer l'aliment à votre humeur volage,
 Pour insulter aux maux de notre humanité
 En frédonnant les airs de la frivolité!

Pour moi, toujours en proie au deuil, à la
 tristesse,

Dans le sombre réduit, que la scélératesse
 A recherché sans doute et n'a pu me ravir,
 Je ne veux que pleurer, je ne veux que gémir:
 Là ma voix et mon cœur ont une marche égale;
 Là, par mes sons plaintifs, le sentiment
 s'exhale;

Et si, par fois, je leve un coin de mon bandeau,
 Ce n'est que pour revoir le déchirant tableau
 Que le meurtre a tracé sur nos coupables
 rives.

Cœurs sensibles, venez, mille ombres fugitives
 Appellent vos regrets; l'innocent égorgé,
 Par les larmes du sage, est à demi vengé;
 Unissez-vous à moi; parcourez les ténèbres.
 Où le crime, éclairé par des torches funèbres
 Animoit ses bourreaux, où le verre à la main
 Des monstres furieux buvoient le sang
 humain;

Recherchez avec soin, le nombre des victimes,
 Leurs noms et leurs vertus; qu'à l'oubli des
 abîmes

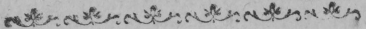
Echappent ces mortels, dont la fidélité
 N'a pas plus craint la mort que la captivité!
 Dressez un monument à leur cruel martyre...
 Un monument que dis-je? en ce tems de délire,
 A peine est-il permis d'oser s'en souvenir,
 Et la hache est encor prête à vous en punir!
 J'allois vous égarer! restez dans le silence,
 Ne portez pas si haut le soin de leur
 vengeance,

Le désordre rendroit vos efforts superflus;
 Attendez qu'il s'abaisse ou qu'il n'existe plus!
 Eornez-vous donc aux pleurs: c'est dans leur
 amertume

Que j'ai tracé l'écrit que vous offre ma plume.
 Je l'ai mouillé souvent, mouillez le quel-
 quefois;

Et songez que la tourbe, à l'effroyable voix,
 Menace chaque jour, parsecristanguinaires,
 De nouvelles horreurs, de nouvelles miseres.
 Hélas! en cet instant, de quel présage affreux
 Ne ternit-elle pas la pureté des cieux?
 Elle souffle par-tout la vapeur embrunie
 Qui s'élève du gouffre où naît la calomnie;
 En nuages épais elle infecte les airs,
 Et j'y vois suspendu, forgé par les enfers,

Ce glaive sacrilège appelé sur la tête
 D'un auguste mortel : écarte la tempête ,
 O mon Dieu ! que le monde ajoute à tes
 bienfaits
 De n'être pas souillé du plus grand des
 forfaits !
 Oui , lecteur , dans ces jours de douleur et
 d'alarmes ,
 Donnons un libre cours au torrent de nos
 larmes ;
 Que d'autres sous le joug de la férocité ,
 S'amuseut des hochets de la frivolité ;
 Pour nous , mages nouveaux , cherchons ,
 suivons l'étoile ,
 Qu'en vain le crime heureux , obscurcit de
 son voile ;
 Je la vois s'avancer vers l'antré ténébreux
 Qui réunit un couple auguste et généreux.
 Sans doute à ses vertus , pour un long cours
 d'années ,
 Le ciel promet encor d'heureuses desti nées.



ANECDOTES PEU CONNUES

SUR LES JOURNÉES

DES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1792.

Dans ces murs tout sanglans , des peuples
 malheureux ,
 Unis contre leur prince , et divisés entr'eux ,
 Jouets infortunés des fureurs intestines ,
 De leur triste patrie avancement les ruines ;
 Le tumulte au dedans , le péril au dehors ,
 Et par-tout les débris , le carnage et les morts.

VOLT. *henr. ch. IV.*

NOTA. Nous n'accompagnerons d'au-
 cune réflexion les anecdotes qu'on va
 lire ; chacune d'elles présentera un fait
 isolé ; c'est à l'histoire qui les recueil-
 lera , à les développer , et à montrer
 comment les funestes événemens des 2
 et 3 septembre , se lient à ceux qui les
 ont amonés , ainsi qu'à ceux qui les ont
 MIVIS.

Lors de la visite domiciliaire décrétée par l'Assemblée législative, il ne fut plus possible à dix heures du soir, d'être hors de chez soi. A l'extrémité de chaque rue, des gardes nationales formoient une chaîne qui arrêtoit les passans. Sur la rivière, il y avoit, de distance en distance, des bateaux remplis d'hommes armés. On en voyoit dans les barques de blanchisseuses. On avoit placé également des sentinelles, au haut et au bas de tous les escaliers qui conduisent à l'eau; on en trouvoit de même sur le terrain qui est au bord de la rivière, et au bas des quais. En même-tems toutes les barrières étoient gardées avec la plus scrupuleuse vigilance. D'après ces dispositions, nous demandons : étoit-ce les armes ou les personnes que l'on cherchoit ?

M. *** faisant, dans les derniers jours d'août, une proclamation sur la place de l'Estrapade, se tourna vis-à-vis

la

la maison qui fait face à la place, en entrant par la porte Saint-Jacques, et montrant du doigt l'appartement de M. Bosquillon, juge de paix, il dit : « Le jour des vengeances est arrivé; le jour est arrivé où les traîtres vont périr ! » Il s'échauffoit et enflait beaucoup sa voix, en faisant cette menace. Quelques jours après, M. Bosquillon fut traîné à l'Abbaye, et ensuite égorgé. On lui en vouloit, parce qu'il étoit un de ceux qui avoient dressé procès-verbal des dégâts faits au château des Tuileries, dans la journée du 20 juin.

Vers la fin du même mois d'août, une députation de Marseillois se présenta à la section du Louvre; un orateur dit ces paroles remarquables : « on nous calomnie, on dit que nous sommes des brigands : non; mais nous ne sortirons pas de Paris, que nous n'ayons PURGÉ cette capitale. »

C

Avant les fatales journées des 2 et 3 septembre, on chantoit tous les soirs au Palais-Royal, une chanson dont le refrain étoit :

Nous percerons leur flanc,
Nous boirons tout leur sang.

Avant d'entasser les prêtres dans les différentes maisons où ils ont ensuite été égorgés, on les fouilloit, et on leur prenoit toutes les armes offensives qu'ils pouvoient avoir, comme pistolets, couteaux, canifs.

Quatre jours avant l'exécution des prêtres, M. *** fut visiter ceux qui étoient renfermés dans le couvent des Carmes de la rue de Vaugirard ; il leur fit beaucoup de caresses. Ceux-ci lui représentèrent combien leur prison étoit incommode, et le prièrent avec instance de donner tous ses soins pour que le décret d'exportation fut promptement mis à exécution. M. *** leur répondit qu'il

leur donnoit sa parole d'honneur, que sous quatre jours leur sort seroit décidé. Quatre jours après ils furent égorgés.

Sur l'assurance dont il vient d'être parlé, ces malheureux envoyèrent chercher leur argent et leurs effets les plus précieux. Tout fut volé après leur mort.

M. *** alla le premier septembre au soir, trouver le traître qui donnoit à manger aux prêtres emprisonnés dans le couvent des Carmes de la rue de Vaugirard, et lui dit de se hâter de faire acquitter son mémoire, parce que sous vingt-quatre heures, il ne seroit plus tems. Vingt-quatre heures après, le carnage de ces pauvres prêtres commença.

M. S en signant des mandats d'arrêt contre des gens qui furent ensuite égorgés, s'emporta beaucoup contre un homme qui frappoit un chien, et

lui reprocha de n'avoir point d'*humanité*.....

C'étoit le nommé M..... huissier sous l'ancien régime, qui, les 2 et 3 septembre, jugeoit dans le guichet de l'Abbaye, les malheureux qu'on vouloit égorger. Depuis il signe *M..... juge souverain du peuple*.

Le 3 septembre au soir, un pauvre porteur d'eau, passant devant le cloître des Bernardins, où il s'étoit fait un massacre, vit par terre un habit; il en parut étonné, se baissa, retourna l'habit. Aussi-tôt trois hommes, le sabre nud à la main, courent à lui, en criant: « ah ! misérable, tu voulois voler cet habit. » Lorsqu'ils l'eurent atteint, ils lui couperent la tête.

M. G..... journaliste, conduisit le 12 ou 13 août, une bande de jeunes gens, rue J.J. Rousseau, ci-devant Plâ-

trière. Il les fit entrer à l'imprimerie du journal de Paris, ensuite à celle du Postillon de la guerre, enfin à celle de l'Ami du Roi. Ces trois imprimeries étoient dans la même rue. Par les menaces que faisoient les hommes que conduisoit M. G..... et la manière dont ils se comportoient, il fut aisé de juger que si les imprimeurs et les auteurs eussent été trouvés, on les auroit tout au moins traînés en prison, pour être ensuite égorés le 2 ou 3 septembre suivant. C'est ce même M. G..... qui dans des placards fastueux, a déploré ces mêmes journées des 2 et 3 septembre.

On vit dans la journée du 10 août, des femmes se jeter sur des cadavres et les déchirer avec les dents. Dans les journées des 2 et 3 septembre, on en vit couper les oreilles des hommes assassinés, et les attacher avec une épingle devant leur sein. D'autres dansoient en rond sur les cadavres qu'elles fouloient

aux pieds. Il y en avoit aussi qui étoient assises dans des charrettes sur les corps morts, comme le sont les blanchisseuses sur leur linge sale.

On nous a assuré que vers la fin d'août, on avoit mandé dans un certain comité, l'exécuteur des hautes-œuvres; qu'on lui avoit demandé combien il pourroit exécuter de personnes en vingt-quatre heures, avec sa guillotine, et qu'il avoit répondu qu'il pourroit bien en exécuter huit cent; ce qui auroit fait à-peu-près trente-trois par heure, et environ deux minutes par exécution. On nous a ajouté qu'on lui avoit répliqué: « *Dans ce cas-là les choses iroient trop lentement.* »

C'est l'opinion commune qu'il avoit été alloué et qu'il a été payé à chacun des assassins vingt-quatre livres par jour. Des gens dignes de foi disent avoir vu l'ordonnance par laquelle il étoit enjoint de leur compter cette somme.

On assure qu'en outre plusieurs de ces bourreaux ont reçu dans différentes sections, cent sols pour chacun des jours qu'a duré le carnage.

Quand une victime étoit égorgée, l'air retentissoit du cri, *vive la nation*. Ceux qui conduisoient les charrettes chargées de corps morts, faisoient retentir l'air du même cri; de sorte qu'en égorgeant la nation, on lui souhaitoit une heureuse santé et une longue vie.

On remarqua que les assassins n'exécutoient nulle part le nombre de trente à quarante; d'où l'on conclut qu'il n'auroit pas fallu une grande force pour les dissiper. Parmi ces assassins, on distingua un jeune homme de dix-huit ans, qui, monté sur une borne à côté du guichet de l'Abbaye, paroissoit singulièrement acharné à frapper les victimes. Il disoit qu'il avoit perdu ses deux freres

dans la journée du 10 août, et qu'il les vengeoit; il se glorifioit d'avoir tué de sa propre main 50 personnes. Un autre bourreau, qui se disoit Marseillois, se glorifioit d'en avoir égorgé lui seul 200.

Une femme détenue à la Conciergerie, et accusée d'avoir, par un sentiment désordonné de jalousie, mutilé son amant au moment où il s'appretoit à recevoir ses faveurs, fut attachée à un poteau : on lui écarta les jambes, on lui cloua les deux pieds contre terre, on lui coupa les deux seins avec un sabre; ensuite on plaça entre ses deux jambes une chandelle allumée, et placée de manière que la flamme touchoit..... Le respect que nous devons à la pudeur et à l'humanité, ne nous permet pas d'achever. On laissa cette infortunée expirer dans ce supplice, dont l'invention auroit fait horreur à Caligula lui-même.

Le comte de Saint-Mart, chevalier

de Saint-Louis, ancien colonel, un des prisonniers massacrés à l'Abbaye, fut percé d'une lance qui lui traversoit les deux flancs. Ses bourreaux l'obligèrent de marcher sur ses genoux, ayant le corps ainsi percé, et rioient aux éclats de l'attitude, des gémissemens et des contorsions douloureuses de la victime. Ils finirent par lui couper la tête.

Quis talia fando

Mirmidonum Dolopumve aut duri miles

Ulissey,

Temperet à lacrymis ?

Dans quelques villes des départemens il y eut aussi des massacres les 2 et 3 septembre. A Rheims entr'autres, des ecclésiastiques furent jettés dans un feu ardent. De ce nombre fut l'abbé de Puy-ségur, vicaire général. Trois fois il s'échappa des flammes; trois fois il y fut ramené, et finit par y laisser la vie.

La section du *Contrat social*, ci-devant *S. Eustache*, apprenant qu'on mas-

sacroit les prisonniers de l'Abbaye, envoya dans cette prison trois différentes députations pour réclamer deux de ses membres qui y étoient détenus pour une légère rixe. Aucune de ces trois députations ne put parvenir jusqu'à l'Abbaye. Lorsque la troisieme eut appris à la section qu'elle n'avoit pas été plus heureuse que les deux premieres, M. B.... herloger, se leva, et dit que si on vouloit le nommer d'une quatrieme députation, il croyoit pouvoir réussir. Il fut exaucé; on nomma trois nouveaux députés, et M. B.... fut un des trois. Lorsqu'ils furent à quelque distance du théâtre du carnage, l'ardeur avec laquelle les bourreaux s'acharnoient sur les victimes, effraya les compagnons de M. B.... Ils lui abandonnerent les pouvoirs de la section, et s'enfuirent. Il s'avança avec beaucoup de peine, marchant sur des lambeaux de chair, et enfonçant dans le sang jusqu'à la cheville. Arrivé à la porte de la prison, deux

bourreaux, les mains ensanglantées, le saisirent au collet, en lui criant: « Malheureux ! que viens-tu faire ici ? es-tu las de vivre ? » — Je viens, répondit-il, réclamer deux citoyens de ma section. — As-tu tes pouvoirs ? où sont-ils ? — Les voilà. — Eh bien, entre ; au surplus nous saurons bien te retrouver. »

Lorsque M. B.... fut dans le guichet, d'autres bourreaux lui firent les mêmes questions, auxquelles il répondit de la même maniere. Parmi ces gens-là, les uns buoient, les autres fumoient; d'autres assouvis de vin et de sang, dorment. M. B..... ne voyoit les objets qu'à la lueur de deux ou trois torches. Il demanda le président; on le lui montra devant une table couverte de papiers, de registres, de bouteilles, de verres, de pipes, de sabres teints de sang. Il exposa l'objet de sa mission, et montra ses pouvoirs. Deux bourreaux le tenoient toujours à la gorge. « D'abord, dit le président, voyons si ceux que tu

réclames, sont encore ici. » En disant cela, il parcourait un registre, et s'écria tout-à-coup : « oui, ils y sont encore » — Pourquoi, demanda-t-il ensuite à M. B... sont-ils ici? — Pour une légère querelle qui n'a eu aucune suite facheuse. — En es-tu bien sûr? — Très-sûr. — En reponds-tu sur ta tête? — Oui. — Eh bien, voilà du papier, signe, et s'il y a contre eux le plus léger soupçon d'aristocratie, ta tête sautera; voyons les écrous! » Le président prit en effet le registre des écrous, et après avoir vérifié ceux des deux prisonniers, il s'écria: « il a raison, il n'a pas menti; on peut aller chercher ces deux hommes! » Les deux prisonniers arrivés, le président dit à M. B... « tiens, les voilà; va-t-en avec eux! » M. B... les prit sous les bras, les serrant contre sa poitrine le plus qu'il pouvoit, et pria qu'on lui donnât une escorte pour arriver jusqu'à la rue. Le président ordonna à deux hommes de passer devant lui, et de pré-

venir

venir les assommeurs. Ces deux hommes le prirent au collet, et le traînèrent rapidement vers la porte de la rue. Comme il alloit franchir le seuil du guichet, un jeune homme de bonne mine, qui avoit environ 19 ans, se jeta à ses genoux, et lui cria : « et moi aussi, monsieur, sauvez-moi! » M. B... n'eut pas le tems de répondre, parce que ses conducteurs le tirèrent hors la prison, tandis que des bourreaux se jetterent sur le jeune homme, et l'entraînerent après lui. M. B... fut à peine dans la rue, qu'il vit couper la tête à ce même jeune homme. Il vouloit se hâter de s'éloigner, tenant toujours étroitement les deux prisonniers qu'il avoit délivrés; mais un groupe de bourreaux l'environna et l'arrêta. « Tiens, regarde, lui dit un d'eux, en lui montrant l'infortuné qui venoit d'être décollé; veux-tu voir le cœur d'un aristocrate? cet homme avoit à peine fait cette question, qu'avec son sabre, il fendit le tronc du cadavre, en retira le

D

cœur tout saignant, et le mit sous les yeux de M. B.... ensuite il prit des mains d'un de ses voisins, un verre dans lequel il exprima le sang qui découloit du cœur, et but une partie de cette infernale boisson. M. B.... ne sait pas s'il y avoit déjà du vin ou une autre liqueur dans le verre, parce qu'il étoit tout rouge de sang en dedans comme en dehors. Lorsque le cannibale eut bu, il présenta le verre à M. B.... en lui disant : « allons, à ton tour ! » Il fallut faire semblant de goûter à cet horrible breuvage. Cette épouvantable épreuve subie, l'antropophage s'écria : « voilà un brave homme, car, s'il y en avoit eu plusieurs comme lui, dans les sections, cinquante pauvres innocens que j'ai égorgés, ne l'auroient pas été ! » M. B.... ramena les deux particuliers qui lui devoient la liberté et la vie, se mit au lit en arrivant chez lui, et fut plusieurs jours malade.

Le trait suivant fait trop d'honneur à

la personne qui y joue le principal rôle, pour que nous ne la nommions pas ; c'est M. l'abbé Grandmaison, vicaire assermenté d'une des paroisses de Paris, qui en est le héros. Apprenant, le 2 septembre au soir, qu'un ecclésiastique avec lequel il étoit fort lié, quoique celui-ci n'eût pas prêté le serment constitutionnel, se trouvoit au nombre des victimes renfermées au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard, monta dans la tribune de sa section, et l'engagea, avec beaucoup de zèle, à réclamer son ami. « Bon, bon, lui répondit-on ; c'est un abbé : à l'ordre du jour ! » Revenu à sa place, le vicaire fut complimenté par un garde national qui étoit à côté de lui, sur l'intérêt qu'il avoit montré pour le prisonnier. Il s'engagea une conversation dans laquelle le vicaire eut occasion de faire, au physique, comme au moral, le portrait de son malheureux ami ; il en fit un éloge si attendrissant, qu'il inspira au garde national le plus vif désir de

saiver cet infortuné. Dieu permit que le lendemain ce même garde fut de service au couvent des Carmes. Il cherche ; il furete dans toute la maison ; il parcourt les jardins ; il aperçoit un homme qui se tapissoit dans les broussailles ; il le fixe, et l'appellant par son nom, lui dit : « vous êtes l'ami de M. Grandmaison ? » — Eh ! oui, répondit ce pauvre abbé, se jettant à ses genoux, joignant les mains, et demandant la vie. » Il avoit un habit de laïc ; le garde national lui passa en bandouliere, un ecinturon au bas duquel pendoit un sabre, lui dit de tirer ce sabre, et de le tenir contre son épaule ; il le mène ensuite dans une cour, et lui fait faire à côté de lui une faction d'une bonne heure, pendant laquelle cet ecclésiastique vit égorger plusieurs de ses confreres. Au bout de cette heure, le garde national lui dit : « Comme il n'y a plus gueres de prêtres à tuer, on va redoubler de recherches ; vous pourriez bien être reconnu ; allons-nous-en

sans perdre de tems ». Comme ils étoient un peu avant dans la rue de Vaugirard, un groupe de populace cria au garde : « Holà, M. le garde ; nous ne l'entendons pas ainsi ; vous emmenez avec vous un abbé, il nous le faut ! » — Messieurs, répondit le garde ; monsieur est gardenational, comme vous voyez ; j'ai charge de le conduire à la section où j'ai un rapport à faire sur son compte. — A la bonne-heure, répondirent ces gens-là, à la section ! nous allons voir ». Dès que le garde national fut à la section, il exposa l'affaire à la hâte, et de maniere à intéresser tout le monde pour son protégé. On dressa bien vite un procès-verbal ; et comme on s'aperçut qu'un nouveau groupe de peuple arriyoit, on dit à l'ecclésiastique de le traverser, toujours avec son sabre nud à la main. Il se jetta en effet parmi ces nouveaux arrivés, qui ne l'ayant pas vu entrer, ne le prirent point pour ce qu'il étoit, et le crurent garde national. Il parvint

ainsi à s'échapper. Le peuple ayant en suite demandé qu'on lui livrât cet abbé, on lui répondit qu'on l'avoit renvoyé, parce qu'il n'y avoit rien sur son compte, ainsi qu'en faisoit foi le procès-verbal dont on donna lecture sur-le-champ.

On conçoit que les bornes dans lesquelles nous sommes resserrés, ne nous permettent pas d'étendre plus loin ces lugubres détails. Ils ne composent qu'une très-petite partie de ceux que nous avons recueillis. Un jour nous les réunirons tous en un corps d'histoire, et nous compléterons ainsi ce monument d'opprobre et de sang.

COMPLAINT E

SUR LES ÉVÉNEMENS RELATIFS A
MADemoiselle DE S QUI A
SAUVÉ SON PERE D'UNE SAINT-
BARTHÉLEMY.

Musique à faire, et en attendant, si l'on veut, sur l'air : *ô ma tendre musette*, en observant de varier le mouvement suivant les paroles.

A M E S, qui savez plaindre,
Vous-a-t'on raconté
Tous les maux qu'eût à craindre
Une jeune beauté ?
Sa cruelle aventure
Doit toucher tous les cœurs,
Et la race future
En versera des pleurs.

En butte à la colere
Des tyrans du pays,
Son infortuné pere

(44)

Dans les cachots fut mis :
Malgré son innocence ,
Il trembloit sur son sort ,
Des tyrans la vengeance
Lui préparoit la mort.

Au printems de son âge ,
Au-dessus des revers ,
Adèle eut le courage
De se donner des fers :
O prodige exemplaire
D'amour et de raison !
Elle vint de son pere
Partager la prison.

Au milieu de la fange
De ce hideux séjour ,
Adèle étoit un ange
Que la céleste cour
Envoyoit pour modèle
A nos derniers neveux :
Ah ! qu'ils aiment comme elle
Leurs parens malheureux !

A son pere livrée ,
Elle abrégéoit le cours
De la longue durée
Et des nuits et des jours ;

(45)

Sa bouche consolante
Et son tendre regard
Dissipoient la tourmente
De l'âme du vieillard.

Déjà de l'espérance
Renaissoient les douceurs ;
De la loi l'innocence
Attendoit les faveurs :
Mais quel funeste augure !
Un des tyrans paroit ;
A voix basse il murmure
Qu'en vain l'on espéroit.

Adèle , à ce langage ,
Laisse éclore un soupir ,
Et d'un sombre nuage
Son beau front se noircir ;
Mais bientôt la prudence
Lui rend l'œil plus serein ,
De son pere elle pense
Qu'elle trouble le sein.

Cependant dévorée
De noirs pressentimens ,
Sa douleur concentrée
S'échappe par momens ;
Enfin coulent ses larmes ,

Son père en verse aussi ;
 Ah ! de trois jours d'alarmes
 Quel tableau raccourci !

L'heure fatale arrive ,
 Et le bruit du canon
 Qui fait trembler la rive ,
 Fait frémir la prison :
 Adèle tient son père
 Défaillant dans ses bras ,
 Et veut qu'on la préfère
 Pour victime au trépas.

Ah ! déjà la furie
 D'un groupe de bourreaux
 A fait perdre la vie ,
 Dans des tourmens nouveaux ,
 A mille autres victimes
 Qu'un peuple d'ignorans
 Chargeoit des propres crimes
 Des odieux tyrans :

Les prisons sont changées
 En un vaste échafaud ,
 Et les gardes rangées
 Tiennent le sabre haut ;
 Par-tout le sang ruiselle ,
 Les murs en sont baignés ;

Le vieillard , son Adèle
 Seront-ils épargnés ?

O ciel ! on les entraîne
 Du fond de leurs cachots ,
 Et la horde inhumaine
 Rit, insulte à leurs maux !
 Elle est impatiente
 De plonger le poignard
 Au sein de l'innocente
 Et du pâle vieillard.

En ce péril extrême ,
 Et marchant dans le sang ,
 Adèle , du ciel même
 Tire un secours puissant ;
 Elle éclate en courage ,
 Elle écarte les coups ,
 Le meurtrier sauvage
 Semble être à ses genoux.

Un rayon d'espérance
 Luit encore à ses yeux :
 Elle rentre en silence
 Dans le cachot fangeux ;
 Son père est avec elle ,
 Et les bourreaux surpris

Vont à leur main cruelle
Chercher d'autres proscrits.

De l'horrible carnage
Ils reprennent le cours,
Aux accens de leur rage
Se mêlent des cris sourds;
Mais bientôt ils reviennent
Au malheureux vieillard,
Sous le fer ils le tiennent,
Il n'est plus de retard.

Adèle les arrête
Par un nouvel effort;
Ce n'est que sur sa tête
Que peut frapper la mort,
Fortement attachée
Sur le sein menacé,
Il faut qu'on l'ait hachée
Avant qu'il soit peré.

Cette fois, pour son père
Elle élève la voix,
Sur sa conduite austère
Elle appelle les loix :
Le juge feint d'entendre,
Il la fait approcher;
Mais c'est pour la surprendre,
Au vieillard l'arracher.

Heureusement

Heureusement Adèle,
Inquiete en parlant,
Regarde derrière elle,
Quel aspect déchirant !
Elle voit qu'on l'abuse,
Son père séparé
Par la coupable ruse,
Aux bourreaux est livré.

Elle se précipite
Parmi les coutelas;
En vain on les agite,
Son père est dans ses bras !
O pouvoir invincible
D'un amour aussi beau !
Adèle rend sensible
Le plus cruel bourreau.

Par son vœu l'on diffère,
Les coups sont suspendus ;
Mais les jours de son père
Ne lui sont pas rendus :
Le juge, plus barbare,
Vient qu'ils ne soient remis
Qu'au témoignage rare
Des propres ennemis.

Adèle alors frissonne,
L'espoir s'évanouit,

E

Sa force l'abandonne,
 Son visage pâlit;
 Elle invite son pere
 A mourir noblement,
 De mourir la premiere
 Elle fait le serment.

Elle en obtient la grâce
 D'un meurtrier présent,
 Le vieillard elle embrasse,
 Elle attend le moment;
 Mais quel moment prospere!
 Bonheur inattendu!
 Les ennemis du pere
 Attestent sa vertu.

A ce trait de lumiere,
 Les bourreaux attendris
 Changent de caractere,
 Leurs fronts sont éclaircis;
 Le vieillard, son Adèle
 Long-tems épouvantés,
 Sont, par leur propre zèle,
 En triomphe portés.

L I S T E
 DES PERSONNES ÉGORGÉES

DANS LES DIFFÉRENTES PRISONS,

LES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1792.

*Manus vestrae sanguine plene sunt.
 Quomodo facta est meretrix civitas fide-
 lis, plena judicii? Justitia habitavit in
 eâ, nunc autem homicidæ. Jér. chap. I,
 vers. 21.*

Nous garantissons l'authenticité de cette liste; nous commencerons celle de chaque prison, par les noms des personnes sur lesquelles nous avons de courtes observations à présenter. Une telle nomenclature devient nécessaire à l'histoire, et nous croyons qu'elle sera religieusement recueillie par plus d'un François.

A B B A Y E.

M E S S I E U R S :

Bosquillon, juge de paix; c'est le même dont il est parlé dans une des anecdotes précédentes.

Buos, aussi juge de paix. La haine qu'on lui portoit, avoit le même motif que celle qu'on portoit à M. Bosquillon.

Clément de Sainte-Palaye, conseiller-maitre de la chambre des comptes.

De Chantereyne; c'est le même dont il est parlé dans l'agonie de trente-huit heures de M. de Saint-Méard.

Dangremont, mort par le supplice de la guillotine.

De Rozoi, auteur du poëme des sens, de quelques autres ouvrages de littérature, et plus particulièrement connu par sa gazette de Paris, mort, comme le précédent, par le supplice de la guillotine.

L'abbé Chapt de Rastignac, âgé de plus de 70 ans, d'une ancienne et il-

lustre maison du Périgord, docteur de la maison et société de Sorbonne, vicaire-général du diocèse d'Arles, député à l'Assemblée constituante, homme extrêmement cher à sa famille et à ses amis, auteur de l'accord de la révélation et de la raison contre le divorce; d'un autre écrit sur le divorce en Pologne; d'une traduction du Grec en François, de la lettre synodale de Nicolas, patriarche de Constantinople, à l'empereur Alexis Comnène, sur le pouvoir des empereurs, relativement à l'élection des métropoles ecclésiastiques.

De la Porte, maître des requêtes, intendant des armées navales sous l'ancien régime, et sous le nouveau, intendant de la liste civile, homme qui a toujours joui d'une grande réputation d'intégrité, mort par le supplice de la guillotine.

L'abbé Lenfant, membre d'une société célèbre, prédicateur du feu empereur Joseph II, duquel il étoit singulièrement estimé; ensuite de Louis XVI,

dont on a prétendu qu'il étoit dans ces derniers tems, le confesseur; le fait est faux. On lui attribue le discours à lire au conseil, sur le projet d'accorder l'état civil aux protestans, qui parut en 1787, *inde ira!* Il est mort âgé de plus de 70 ans. Sa piété douce, l'aménité de son caractère, la sûreté de son commerce le font vivement regretter de ses amis. C'étoit le plus grand prédicateur de notre tems.

De Maussabré; c'est le même dont il est parlé dans l'écrit de M. de Saint-Méard, cité plus haut; c'étoit un jeune homme plein d'honneur, et qui donnoit de grandes espérances.

De Montmorin, ancien ministre des affaires étrangères.

Séron, procureur au parlement; c'étoit un homme un peu brusque; il fut éveillé en sursaut lors de la visite domiciliaire, décrétée par l'assemblée législative; il prit de l'humeur, et se plaignit avec amertume de ce qu'on trou-

bloit le repos des citoyens pendant la nuit; on lui fit un crime de ses plaintes, et on l'envoya à l'Abbaye.

Le comte de Saint-Mart, le même dont il est parlé dans une des précédentes anecdotes.

Vidot, avocat de Limoges.

Duperron administrateur de police.

Marcou, officier de cavalerie.

Grandmaison et Chanclos; ils avoient tous les deux été accusés de fabrication de faux assignats. Le tribunal criminel avoit prononcé, sur cette accusation, un plus amplement informé de six mois.

Férat, accusé de fabrication de faux assignats.

Autres prisonniers de l'Abbaye, sur les qualités desquels nous n'avons encore aucuns renseignemens.

Almann, Armand Joseph, Averman

l'ainé, Bachmann, Buglin, Buy, Baver, de Boisgelin, Beaufort, Benoit l'ainé, Benoit le cadet, Champloix, Chatelau, Chaulet, Chammartin, Colbé, Conni, Cousin, Cambi, Chabost, Crosat, Joseph, Cappeau doyen, Douzolet, Droust, Durot, Dorand, Dendluk, Duchoux, Dewille, Drouvard, Ducrey, Delaleu, Diesback dit Vanderney, Vernest dit Auvermal, Dubois, Despommeray, Dubouzet le cadet, Egerly, François, Fitz, Girardin, Griby, Gerly, Guiger, Glosion, Get, Gennin, Gervais, Godord, Gaubert, Gibaut le cadet, Huler, Hombaréri, Hivol, Huré, Hutrel le cadet, Husler, Junge, Jeannin, Joquet dit Judervik, Jary l'ainé, Jary le cadet, Royer, Keilzel, Kochat, Kitian Paul, Richenberges, Kosse, Rigeaux, Koop, Kochel, Redding, Laler, Lausun, Lafontaine, Loys, Laureat, Mathieu, Maillardon, Marion, Melchior, Marin, Martigue, Musi, Marchion, Messerly, Mignon, Mes-

sier, Manussier, Momigue, Maillé, Messelier, Mathis, Nerkadier, Offmann, Pautier, Péron, Pey, Piat, Protuler, Protot, Roachat, Rigaut, Rochel, Ramenil, Romainvilliers, Nicolas Rapeau, Rastignac, Ratealk, Sifret, Suvilly, Simon, Saint-Clair, Thiery, Trubert, Treffondant, Tourneur, Vrillet, Vossena, Viète, Villegentein, Vaudemer, Vaugiroux, Vigner de Curny, Villers, Vanney, Vidant, Walvin.

A ce grand nombre de victimes, il faut ajouter quinze autres malheureux, dont nous ignorons les noms, qui s'étoient cachés dans des cheminées, et qui y furent fusillés et tués dans la nuit du 3 au 4 septembre.

En tout le nombre des victimes immolées à l'Abbaye, dans les journées des 2, 3 et 4 septembre, est de 159, si on y ajoute MM. Dangremont, de Rosoy, de la Porte, tués précédemment, ce nombre sera de 162.

Seminaire Saint-Firmin.

Jacques-Antoine-Joseph de Villette, chevalier de Saint-Louis; c'est le seul laïc qui fut dans cette maison. Il y avoit vingt ans qu'il s'y étoit retiré, et qu'il y vivoit dans la retraite et dans les exercices de piété. Il sembloit qu'entièrement étranger et au monde et aux mouvemens de la révolution, il n'auroit pas dû être du nombre des proscrits; mais ses bourreaux brûlés d'une insatiable ardeur de verser le sang, dirent sans doute, comme l'avoit dit autrefois le tigre Barnave : *ce sang est-il donc si pur qu'on ne puisse le verser?*

Joseph-Marie Gros, Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, député à l'assemblée constituante, pasteur qui avoit pour ses paroissiens la tendresse d'un pere pour ses enfans. On nous a assuré que reconnoissant parmi ses bourreaux, un de ces mêmes paroissiens, il lui dit : « mon ami, je te connois. — Eh,

oui ! lui répondit l'antropophage, et moi aussi je vous reconnois ; je sais que, dans plus d'une occasion, vous m'avez rendu service. — Comme tu m'en payes ! répliqua le bon curé. Je ne saurois qu'y faire, reprit le bourreau, ce n'est point ma faute, la nation le veut ainsi, et la nation me paie ». Ayant achevé ces mots, le cannibale fit signe à ses camarades, tous ensemble saisirent ce vénérable prêtre, et le jetterent par la fenêtre; sa cervelle se répandit sur le pavé, ses membres palpiterent pendant quelques minutes. Depuis sa mort on a ouvert son testament; on y a trouvé qu'il léguoit tous ses biens aux pauvres de sa paroisse.

Les autres ecclésiastiques égorgés dans cette maison, sont messieurs : René-Marie Audrieux, André, Pierre-Bouzé, Boullangier, Jean Mansuit, Joseph-Charles-Marie Bernard, Pierre Brisse, Joseph-François Bonnel de Pradalis, Claude Bochet, Pierre Paul

Balzac, Nicolas Bize, Binard, Michel-André Sylvestre, Pierre Briquet, Antoine-Claude-Auguste de Beaupoil de Saint-Aulaire, Charles Canuis, Sauveur Costa, Nicolas Colin, Joseph Charles Caron, Sébastien de Brieve, Joseph-Pierre Duval, Jacques de la Lande, Etienne de Langre, Jacques Dufour, Denis-Claude Duval, Jean-Joseph de Ladevèze, Joseph-Pierre de Lezan, Julien de Lezan, Bertrand-Antoine de Capenne, Marie-Antoine-Philippe Fauconnet, Joseph Falcoz, Eustache Félix, Gilbert-Joseph Fautrel, Philipe Fougères, Jacques Fangouse de Sartret, Louis-Joseph François, Jérôme - Georges Giroust, Robert-François - Guérin du Rocher, Nicolas Gomer, Pierre-Joseph Garrigues, Joseph-Henri Guillier, Etienne-Michel Gillet, Nicolas Gandreau, Yves-André Guillon, Julien-François-Joseph Hédouin, Eloi Herque de Ronce, Pierre-François Henoque, Pierre - Louis

Jorat

Jorat, Pierre Saint-James, Yves-Joseph-Pierre Keroisier, Jean-Baptiste le Roi, Michel Leber, Martin-François-Alexis Loublier, Pierre-Florent Leclercq, Louis-Joseph-Mathieu Lanier, Joseph le Maître, Gilles-Louis-Symphorien Lanchon, Jean-Baptiste le Grand, Marie-François Moufflé, François-Joseph Meunier, Joseph-Louis Aviefor, Henri-Jean Millet, Claude-Louis Marmotan, Claude-Silvain Maynaud, Jean-Michel Philipot, Claude Poncei, Pierre Potier, Louis-François Rigot, Jacques-Léonor Rabé, Nicolas-Charles Roussel, Pierre-Robert Regnier, Jacques-Louis Schemvid, Jean-Antoine Seconds, Pierre-Jacques Turmenges, René-Joseph Vidise, Guillaume Viollard, Jean-François-Marie-Benoît Voulat. Charles-Victor Veret, Nicolas Véron.

A ce nombre, il faut ajouter onze autres ecclésiastiques tués dans des ré-
duits où ils s'étoient cachés, dont les
noms ne nous sont pas connus, en tout

F

92 personnes égorgées à Saint-Tirmin.

Couvent des Carmes de la rue de Vaugirard.

François-Louis Hébert, général de la congrégation des Eudistes ; ses vertus lui avoient fait un nombre considérable d'amis ; sa bienfaisance étoit intarissable ; on ne sauroit compter le nombre de malheureux qu'il a consolés ; ses lumières égaloient sa piété , et la sagesse de ses conseils lui avoit acquis un grand crédit dans le clergé de France. Sachant qu'on lui en vouloit nommément , et que sa tête étoit menacée , il céda aux instances qui lui furent faites , de ne point rester dans la maison des Eudistes , et d'un autre côté ne voulant être à charge à aucun de ses amis , il se retira dans un hôtel garni ; mais comme il ne voulut point quitter l'habit de son état , il fut dénoncé , et conduit un des premiers au couvent des Carmes. La maison

des Eudistes , rue des Postes , lui appartenoit ; il l'avoit acquise de ses propres deniers.

Jean - Marie Dulau , archevêque d'Arles , député à l'assemblée constituante , prélat qui avoit des connoissances peu ordinaires , et dont la modestie égaloit le savoir. Il se présenta le premier aux assassins , refusa de prêter le serment constitutionnel , sur la promesse qu'ils lui firent de lui laisser la vie , s'il vouloit le prêter , donna la bénédiction à ses collègues , la reçut d'eux , et mourut avec un courage héroïque.

François-Joseph de la Rochefoucauld , évêque de Beauvais.

Pierre-Louis de la Rochefoucauld-Bayers , évêque de Saintes , frere cadet du premier. On nous a dit que les bourreaux lui offrirent la vie s'il vouloit prêter le serment , et qu'il leur répondit qu'il n'avoit pas de plus grand désir que de recevoir une mort aussi glorieuse que celle qui venoit d'être donnée à son

ainé. Il fut tué sur le propre corps de son frere.

Lefranc, supérieur de la maison des Eudistes de Caen, ecclésiastique d'une piété exemplaire, et d'une douceur inaltérable; il est auteur de deux ouvrages dont l'un a pour titre: *le voile levé pour les curieux*, et l'autre: *con-juration contre la religion catholique*. Le dernier a paru peu de jours avant sa mort; le premier a eu deux éditions en très-peu de tems.

François-Urbin de Salins, chanoine de Saint-Lizier; il avoit été élevé à l'école-militaire.

Les autres ecclésiastiques massacrés dans le couvent des Carmes, sont messieurs: Jean-François Bouquet, Jean-François Savine, Jean - Philippe Marchand, Jean Lacan, Joseph Buavin, Thomas-Nicolas du Bray, Gabriel Desprès, Armand Foucault, Jean Goilet, Pierre Landry, Charles-François Legué, Antoine-Augustin Nogier,

Jacques-Jules Bonneau, Joseph-Martial Texier, Jean-Baptiste Tessier, Jean-François Burlé, Louis-François Rozé, Jean Charton de Millot, Jean-Antoine Guillemenet, Louis - Alexis - Mathias Boubert, Jean-Joseph Thiéry, Jean César de Rostaing, Louis-Laurent Gauthier, Ambroise Chevreux, bénédictin, Louis Barnau, bénédictin, neveu du précédent, Olivier Lefebvre, Massein, Massey, Dumas, Rambaud, Ravinel, Goguin, Luzeau, Guérin, Ploquin, Guéneau, Cussac, Nézel, Vareille, Duteille, Verrier, le Breton, Laugier, Collin, Guillaumeau, Claude-François Gagniere, des Granges, Dumas, Mennuret, le Clerc, Lemeunier, Nativel, René Nativel, Gullet, Pierre Salmon, Hourzier, Rousseau, Maignen, de Lannay, Séguin, Laporte, Rousseau, de Luberzac, Barrel, Villecrochin, de Ruelle, Thoranne, Pazery, Dufour, Aubert, Fargues, Vilard, Mange, Giraud, Chaudet, Lefevre, Volondat, Estard,

Abraham, Saurin, Thomas, Durvé, le Jardinier, Deslandes, Beraud du Perron, Mauduit, Sanson, René-Nicolas Poret, Ermès, Banquère, Longuet, Defaut, Bahmain, Brillot, Guesdon, Jeannin, Beaulieu, Cleret, Grasset dit Saint-Sauveur, Lebif, Boucherelle, Dardan, Porlier, du Buissot, Rochemure, Langlade, le Mercier, Angar, Lou-diveau, Pellier, Morel, Saint-Remi, Saint-Sauveur, Robert, Auzart, Pontus, Prudigorat, Graisot, Berton, Barder, Martin, le Roux, du Tillet, le Turc, Camoussary, Chison, Berthelet, Allais de Lépine, Forestier, Eslevé, le Tellier, Féritre, Lostande.

Il y eut au nombre de ces victimes, deux laïcs, l'un libraire appelé Duplain, l'autre étoit un ancien officier du régiment de Champagne, appelé Charles Régis de Valfous. Nous ignorons par quelle raison ces deux infortunés se trouvoient dans cette maison.

En tout, il y a eu aux *Carmes* 141 personnes égorgées.

Hôtel de la Force.

Marie-Thérèse-Louise de Savoye-Carignan, veuve de Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, prince du sang, chef du conseil et sur-intendante de la maison de la reine, âgée de quarante-trois ans moins cinq jours. Remplie d'attachement pour la maison de France, elle avoit voué en particulier à la reine, une amitié à toute épreuve, et ne l'avoit jamais abandonnée dans ses malheurs. Il n'y avoit guere plus d'un mois qu'elle étoit de retour de Londres, où elle étoit allée dans le courant de juillet. On la combla d'égards et de caresses à la cour-Saint-James; on lui fit les plus vives instances pour l'y retenir jusqu'à la cessation des troubles de France. Mais apprenant que les affaires de ce royaume se brouilloient plus que jamais, et que de nou-

veaux malheurs menaçoient son auguste amie, elle voulut absolument venir se réunir à elle, et partager jusqu'au bout son infortune. Il est rare de trouver à la cour des rois, un tel exemple d'amitié; madame la princesse de Lamballe doit être proposée pour le modèle des amies. Elle étoit extrêmement bienfaisante; elle pousoit même jusqu'à l'excès le penchant qu'elle avoit à obliger, ne sachant jamais refuser, et rendant indifféremment service à quiconque recouroit à elle. Pendant tout le tems qu'elle passa à l'Hôtel de la Force, elle nourrit les indigens qui s'y trouvoient. Ce fut le 3 septembre au matin, qu'on vint l'avertir qu'elle alloit être transférée à l'Abbaye, et qu'il falloit sur-le-champ descendre dans le guichet de la prison. Elle étoit encore au lit; elle répondit qu'elle n'avoit aucune plainte à faire de l'endroit où elle se trouvoit; qu'elle aimoit autant cette prison qu'une autre, et refusa absolument de descen-

dre. Un homme vêtu de l'uniforme de garde national, s'approcha alors de la princesse, et lui dit durement qu'il falloit obéir, et que sa vie en dépendoit. Elle répondit qu'elle alloit faire ce qu'on désiroit, pria les personnes qui étoient dans sa chambre, de se retirer, passa à la hâte une robe, et rappella le garde national qui lui donna le bras, et la conduisit dans le guichet. Lorsqu'elle fut en présence du sanguinaire tribunal, la vue des armes ensanglantées, des bourreaux dont les mains, le visage et les vêtemens étoient teints de sang, les cris de douleur des malheureux qu'on égorgeoient dans la rue, lui causèrent un grand saisissement, tout son corps tressaillit. On eut l'air de vouloir commencer un interrogatoire. « Hélas! dit la princesse, je n'ai rien à répondre; mourir un peu plutôt ou un peu plus tard, cela m'est indifférent; je suis préparée à la mort. — Ah! elle ne veut pas répondre, dit le président, allons, à l'Ab-

baye, ce cri étoit à la Force, le signal de mort, comme celui à *la Force*, l'étoit à l'Abbaye; les bourreaux entrainerent aussitôt l'anguste victime. Elle eut à peine passé le seuil de la porte, qu'elle reçut derrière la tête un coup de sabre qui fit jaillir son sang, ce sang issu de tant de rois. Deux hommes la tenoient fortement sous les bras, et l'obligerent de marcher sur les cadavres. Comme elle s'évanouissoit à chaque instant, elle avoit le soin de croiser les jambes, de manière qu'en tombant, sa pudeur n'eût rien à souffrir de son attitude. Lorsqu'enfin elle fut tellement affoiblie, qu'il ne lui fut plus possible de se relever, ses bourreaux profanèrent son corps par de tels excès de barbarie et de lubricité, que nous n'avons pas le courage d'en présenter le tableau. Eh! quel est l'homme sensible qui pourroit le contempler? La tête de la princesse fut coupée, et promenée dans les rues sur une pique; son cœur et ses entrailles servirent de

pâture à une troupe de cannibales. M. le duc de Penthievre, beau-père de la princesse, est parvenu à recueillir ses déplorables restes.

L'abbé Bardi, violemment soupçonné d'avoir assassiné et volé son propre frère, mais contre lequel, depuis trois ans qu'il étoit dans les prisons, les tribunaux n'avoient pu trouver de preuves assez légales.

Les autres personnes égorgées à l'Hôtel de la Force, sont messieurs : François Aubert, André Avenelle père, André Avenelle fils, Edme Abraham, Louis-Denis Bonnet, Louis Billemon, Pierre Bertrand, Edme Berge, Michel Boulanger, Jean-Baptiste Bernier, Jean-Baptiste Bouquet, Pierre Boivin, Pierre Antoine Berger, Pierre Brive, Hubert Bouchard, Jean Benoit, Pierre Boyard, Antoine Brun, Jean-Antoine Bertrand, François-Léonard Caracot, Jean Cochoux, Etienne Charlier, Pierre Corrette, Charles Cazot - Carli, Pierre

Chevrette, Jean-Michel Chandeilher,
 Louis Crépin, Jean-Jacques Conord,
 Simon Clairon, François Chevaillier,
 François Cuvilier, Gabriel-Paul De-
 post, Augustin Denis, Nicolas Duval,
 Louis Després, Moyse David, Antoine
 Delfort, François Dubois, Jean Durand,
 Jean Dubois, Vincent Fourai, Jean-
 Marie Faillet, François Fieuville, Char-
 les Fournier, Pierre Guault, Nicolas
 Gardier, Gabriel Levi, François-Xa-
 vier Gouy Charles Hubert, Nicolas
 Trayon, Dominique Jillet, Pierre-Fran-
 çois Jannin, Jean-Michel Jandelle, Sil-
 vestre Jillet, Silvestre Jullien, Michel Ja-
 cob, Louis Louvier, Louis-Laurent, Fran-
 çois Lelivet, Thibaut-Marc Lavau, Jean-
 Baptiste Labotiere, Claude l'Excellent,
 Louis-Hilaire Lebec, Dominique Lau-
 rent, Louis Legrand, Louis Lastru,
 Pierre Legros, Jean Leroux, Antoine
 Liévin, François Levêque, Simon Le-
 vi, Pierre Lozier, François Lebreton,
 Joseph Larue, Jean-Baptiste Laviolette,
 Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Levi, François Laroze,
 Louis Maître, Jean-Vincent-Joseph
 Marimer, Marin Marsille, Joseph Ma-
 riot, Jean-Victoire Monie, Charles-
 François Mollet, Louis-Nicolas Menil,
 Nicolas Mouthe, François Maréchal,
 Jean Moreau, Joseph-Marin Dolphe,
 Pierre Mielle, Jean Nicole, Jean-Char-
 les Oustat, Jean-Charles-Penthievre
 Fégre, François Pradier, Jean Palu,
 Antoine Prault, Louis Philibert, Jean-
 Pierre Pestre, Jean Pinon, Pierre Po-
 ttirot, Jacques Prutou, Alexandre l'E-
 vêché, Alexandre Prignon, François
 Guillart, Jean Robert pere, Nicolas
 Robert fils, Antoine Roy, Louis Rous-
 seau, Michel Ray, Louis Richard, An-
 dré Roussay, Etienne Rousieres, Pierre
 Roly, François Toussain, Jean Thiery,
 Bernard Tessier, Pierre Vernier, Pierre
 Viret, Louis Vigneron, Marin Vasseu,
 Nicolas Vervier, l'abbé de la Gardette,
 Anciaumes, l'abbé Botux, Bouvier,
 Clause, Chayannes, Cocheri, Cuis-

sard, Castelasse, Chevaux dit l'Aveugle, de la Chenaye, d'Orange, de Ruliere, Danzelle, Doligny de Rovennais, Delouze de la Neuville, de Mazure, Gollier, Griyoth, René, Gentilhomme, Gosset, Hoctrard, Lagrange, Letrône, Lambert, Monais, Godichon, Mayon, Mariller, Rousseau, Rode le cadet, Rossignol, Simonot, Sigot, Samier, Sappe, Serriere, Servais, Stande de Vallemard, Savarin, Tigosier, Sardiou, Tribert, Tapaye.

A ce nombre il faut ajouter quatre autres infortunés égorgés dans des réduits où ils s'étoient cachés, et dont nous n'avons pu nous procurer les noms. En tout, il y a eu 168 victimes égorgées à l'Hôtel de la Force.

Les autres maisons qui ont également été des théâtres de carnage, sont : le Grand-Châtelet, la Conciergerie, le château de Bicêtre; l'Hôpital de la Salpêtrière; le Cloître des Bernardins, où l'on avoit transféré les forçats, depuis la

destruction de la tour Saint-Bernard. En y ajoutant les maisons de Saint-Firmin, des Carmes, de l'Abbaye, de la Force, il y a eu en tout neuf théâtres de carnage, deux en-deçà de la rivière, et sept au-delà; les premiers au nord, les autres au midi de Paris.

On compte qu'il y a eu au Grand-Châtelet, 214 morts; à la Conciergerie, 85; au Château de Bicêtre, 153; au Cloître des Bernardins, 73; ce qui feroit pour ces quatre maisons, 525 personnes égorgées. En y ajoutant celles massacrées à Saint-Firmin, aux Carmes, à l'Abbaye, à la Force, on a un total de mille quatre-vingt-huit personnes égorgées.

Il faut encore ajouter à cet effroyable total, les malheureux qui ont été mis à mort dans les cours de l'hôpital de la Salpêtrière, et d'autres qui ont été égorgés sur le Pont-au-Change; nous ne savons d'où l'on avoit tiré ces derniers. Nous ignorons également les noms des

personnes qui ont péri à Bicêtre et à la Salpêtrière ; il y avoit parmi elles beaucoup de malfaiteurs, et point ou du moins très-peu d'individus, qui fussent détenus uniquement pour avoir manifesté des opinions contraires à celles du jour. La liste de ces infortunés ne présenteroit donc guere que des noms qui ne méritent pas d'être tirés de l'oubli, et tiendroit d'ailleurs ici trop de place ; ce sont ces motifs qui nous ont empêché de faire à l'égard de Bicêtre et de la Salpêtrière, les recherches que nous avons faites à l'égard des autres prisons.

Nous remarquerons seulement parmi les personnes massacrées à la Salpêtrière, la veuve du fameux Desrues dont tout le monde connoit le crime et le supplice. Cette infortunée croyoit toucher au moment de sa liberté. Il avoit été en effet nommé sous le ministère de M. Duport du Tertre, une commission pour rendre la liberté à ceux des prisonniers de l'an-

cien régime, à qui la nature du délit dont ils étoient prévenus, la longueur de leur captivité, la bonne conduite qu'ils tenoient dans leur prison, méritoient de l'indulgence. Les commissaires qui se transportèrent à la Salpêtrière, reçurent de la part des supérieures de cette maison, de si bons témoignages sur le compte de la veuve de Desrues, qu'après s'être assurés qu'elle étoit réclamée par un de ses oncles, ils lui promirent sa liberté. Malheureusement les commissaires cessèrent leurs fonctions, lorsque M. Duport du Tertre quitta le ministère. Cette infortunée avoit vu sous l'ancien régime, son mari périr sur un échafaud, ses enfans enfermés dans des hôpitaux ; elle-même avoit été flétrie par le bourreau, et condamnée à une détention perpétuelle. Sous le nouveau régime, elle recevoit une mort douloureuse, à l'instant où, sur des promesses qui l'environnoient d'un espoir qu'elle devoit croire fondé, elle

pensoit que les portes de sa prison alloient s'ouvrir. Il est des destinées si cruelles, que sous quelque gouvernement qu'on vive, on ne peut leur échapper.

Ce que nous avons dit de Bicêtre et de la Salpêtrière, nous le disons à-peu près de la Conciergerie et du grand Châtelet. Il y avoit aussi dans ces deux dernières maisons, plusieurs malfaiteurs, beaucoup de noms obscurs, et peu de personnes qui y fussent retenues en haine des sentimens qu'elles avoient adoptés sur la révolution.

Nous rappellerons seulement que c'est à la Conciergerie, qu'étoient renfermés et qu'ont été immolés messieurs le marquis de Montmorin gouverneur de Fontainebleau, parent de l'ex-ministre, et de la Motte, ancien garde du corps de M. le comte d'Artois. Le premier, pour s'être trouvé inscrit sur la liste civile, avoit été frappé d'un décret. Le tribunal criminel l'avoit déchargé

de toutes accusations; mais le jour même où ce jugement fut rendu, un ordre de M. Danton, alors ministre de la justice, défendit de relâcher le prisonnier. Il seroit difficile de dire quelle différence il y a entre un pareil ordre et une lettre de cachet. Le jour où le massacre commença à la Conciergerie, M. le marquis de Montmorin se cacha dans une espece de galetas où il se croyoit en sûreté, mais il étoit trop bien désigné aux bourreaux; il ne put leur échapper. On reproche à la mémoire de son parent, de l'avoir inutilement compromis. Comme en effet on avoit imaginé que le montmorin dont le nom se trouvoit inscrit sur la liste civile, étoit celui du ministre, celui-ci fut interrogé à la barre. Il répondit qu'il n'étoit pas le seul Montmorin. Ce fut sur cette réponse qu'on arrêta son parent. On dit qu'il auroit pu se contenter de répondre qu'il n'avoit jamais rien reçu de la liste civile, et qu'il défioit qu'on lui prouvât le contraire.

M. de la Motte est fameux pour avoir été le mari de cette femme qui fut l'instrument dont se servirent ceux qui voulaient faire croire, sur le compte de la reine, une imposture si peu vraisemblable que les Jacobins eux-mêmes ne l'ont jamais crue, et n'en ont jamais parlé dans leur tribune. Ce qui mérite peut-être d'être remarqué, c'est que M. de la Motte, quoiqu'il eût lieu d'être très-mécontent de l'ancien régime, puisqu'il étoit entaché d'un jugement bien terrible, n'avoit cependant jamais pu goûter les innovations de l'assemblée constituante. Il étoit fortement attaché à l'ancien ordre de choses. Ceux qui connoissent son caractère confiant, ne doutent point qu'il n'eût été entraîné par le génie intrigant de sa femme dans des démarches qu'il n'auroit pas faites, s'il avoit bien connu tous les ressorts qui le mettoient en jeu.

Remarques importantes.

C'est sous le gouvernement que nous avoit donné la constitution ; c'est sous les yeux des autorités qu'elle avoit créées, et qui étoient alors en vigueur, que se sont faits les massacres des 2 et 3 septembre. Chacun peut tirer la conséquence qui découle naturellement de cette réflexion.

Nous avons dans ces sanglantes journées, un pouvoir exécutif, un ministre de la justice, un ministre de l'intérieur, un maire, une municipalité, un département, une assemblée législative, une garde nationale, un commandant en chef de cette garde, enfin 48 sections. Comment toutes ces autorités, en apprenant des atrocités qui font presque rougir d'être homme, ne se sont-elles pas ébranlées à-la-fois ? n'étoit-ce pas le cas, pour parler le langage si fort aujourd'hui à la mode, de *se lever tout entier* ? si le carnage se fût fait brusque-

ment, et en une heure de tems, ces autorités pourroient dire : nous n'avons pas été prévenues ; nous n'avons pu empêcher. Mais ce massacre a duré trois journées et trois nuits entières. Si sur chacun des huit ou neuf théâtres de carnage, les assassins eussent composé une armée formidable par le nombre, ces autorités pourroient dire : nous n'avons pas une force suffisante pour disperser ces légions. Mais dans chacun des lieux où le sang a coulé, les bourreaux n'excédoient pas le nombre de 30 à 40. Si ces autorités eussent été dispersées, elles pourroient dire : nous avons perdu nos momens à nous réunir, à délibérer, à prendre des mesures : le tems nous a manqué. Mais pendant ces scènes de sang, le département, la municipalité, l'assemblée nationale, les 48 sections ont été constamment assemblés. Ces autorités étoient averties par des rapports qui se succédoient sans intervalle ; le sang des victimes rejaillissoit, pour ainsi dire, jus-

qu'au milieu de ces assemblées, et toutes sont restées immobiles. Si une section se fût levée toute entière, et se fût jetée à l'Abbaye entre ceux qui égorgeoient et ceux qui étoient égorgés, si une autre en eût fait autant à la Force, une autre à la Conciergerie, et ainsi par-tout où l'on massacroit, qu'eût pu la rage des bourreaux contre cet unanime et juste effort ? l'assemblée législative, ayant pu leur enlever MM. de Jaucourt et Jounneau, deux de ses membres, pourquoi n'a-t-elle pas pu porter plus loin la générosité ?

Si la génération actuelle prend en mauvaise part ces observations, nous ne saurions qu'y faire. Quand nous les passerons sous silence, qu'y gagneroit-elle ? l'histoire ne les présentera-t-elle pas à la postérité ? et que d'autres reproches, peut-être, n'y ajoutera-t-elle pas ?

L'assassinat même des malfaiteurs que pouvoient recéler les différentes prisons, est une calamité, parce que le mal-

fauteur ne doit être frappé que du glaive de la justice. Quant aux infortunés qui ont été immolés pour n'avoir pu adopter des opinions qui répugnoient à leur conscience, quel est l'homme juste qui n'arrosera pas leur cendre de ses larmes ? . . .

Honorables victimes,
 Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas :
 Mânes trop généreux, vous n'en rougissez pas ;
 Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire ;
 Et qui meurt pour son roi, meurt toujours avec gloire

VOLTAIRE, *Henriade*.

LA RÉPUBLIQUE
 DES ANIMAUX.

Honni soit qui mal y pense.

J'AI lu dans un manuscrit que conserve une bibliothèque jadis royale, maintenant nationale, et qu'on attribue au naïf Jean Lafontaine, qu'un jour les animaux d'un certain canton qui se trouve aujourd'hui effacé des cartes de géographie, se mirent en tête de s'ériger en République. On ne sait pas, dit Lafontaine, par quelle espèce d'animaux ce projet fut d'abord conçu, si ce fut par les ânes ou par les dindons. Il croit que ce fut par les crocodiles qui espérèrent que les débats qu'amèneroit un tel changement, augmenteroient le nombre de leurs proies.

C'étoit un lion, suivant l'usage établi depuis un tems immémorial parmi les

animaux, qui régnoit dans ce canton. Le lion de son naturel n'est point malfaisant. Celui-ci valoit encore mieux que tous ceux de son espèce. Quoiqu'il comptât une longue suite d'ayeux qui la plupart avoient été très-fiers, il n'avoit point d'arrogance; il étoit en outre juste et généreux. Il ne vouloit pas que les gros poissons de sa domination mangeassent les petits; il protégeoit fort bien les moutons contre les loups, les colombes contre les éperviers, les poules et les oies contre les renards. Il avoit de plus l'âme si bonne qu'il vouloit tout ce que ses sujets vouloient. Avoit-il tort ou raison dans ce dernier point? un plus savant que moi le décidera.

Tout sembloit donc aller fort bien sous le règne de ce lion; mais les animaux, comme les hommes, aiment le changement. D'ailleurs sa majesté lionne en voulant faire du bien à tous ses sujets, faisoit beaucoup d'ingrats; quoiqu'il donât à chaque bête une part pro-

portionnée à son appétit, aucune n'étoit contente. La chevre vouloit brouetter autant que la vache, la souris dévorer autant de chair que le tigre, le moineau picoter autant de grains que l'autruche. « C'est indigne, disoit le bœuf, que je sois réduit à quelques brins d'herbe, tandis que monseigneur le léopard se fait servir à ses repas toutes sortes de mets. Travaille-t-il plus que moi? au contraire, il passe le jour à chasser et la nuit à bien dormir. » Les geais et les perroquets, espece babillarde, répétoient toutes ces sottises, et y en ajoutoient d'autres. On n'entendoit de tout côté que ces cris : plus de distinction ! il faut que la portion de chacun de nous soit la même, égalité ! égalité !

Ce fut au milieu de toutes ces criaileries que les pauvres pécores conçurent le projet d'une République. Elles allèrent trouver le lion, et lui dirent : « sire, nous ne voulons plus de vous ni de votre famille, nous n'avons que faire

de roi ; nous saurons bien nous gouverner nous mêmes ! » Voyez comme il faut peu s'en rapporter aux réputations. La gente moutonne qui passe pour bonne , applaudit et dit tout comme les autres.

Voilà donc toutes ces bêtes qui veulent se gouverner elles-mêmes. Les tigres d'abord annoncerent qu'ils alloient faire bien également la part de chacun ; ils ne tinrent pas parole ; leur instinct glouton l'emporta ; en faisant les parts ils les dévoreroient , et plusieurs encore dévoreroient l'animal même qui venant chercher sa part , se plaignoit de la voir dévorée.

On vit qu'on n'avoit rien gagné d'avoir plusieurs tigres au lieu d'un lion. On fit la guerre aux tigres ; on les chassa , on les dispersa , on les étrangla. Les léopards prirent leur place , et les choses n'en allèrent pas mieux , car les léopards ne sont pas moins gloutons que les tigres. On se ligua contre les léopards , comme on avoit fait contre les

tigres ; on en fit un grand carnage , et on n'en fut pas plus heureux , car il arrivoit toujours que les derniers venus étoient plus voraces que ceux qu'on chassoit. On vit même parmi ces bêtes carnacieres qui se succédoient les unes aux autres , des monstres dont on avoit jusqu'alors ignoré l'existence ; les uns sortoient de l'écume de la mer , les autres de la bourbe infecte des marais ; à chacun de ceux là , il falloit par repas deux cent soixante mille têtes de cerfs ou de biches ; à chacun de ceux-ci , il falloit un lac de sang grand comme celui de Genève , pour étancher sa soif.

Enfin tous ces monstres firent si bien qu'il ne resta plus , dans cette malheureuse contrée , que les loups et les moutons , et un très-petit nombre d'animaux de chaque espece. Les moutons virent bien alors que leur tour étoit venu d'être dévorés , et qu'ils avoient eu tort de crier aussi *égalité ! égalité !* Ils

auroient bien voulu avoir encore le lion pour roi ; mais le lion et toute sa famille étoient enfermés dans une caverne d'où ils ne pouvoient sortir, parce que des animaux à forte taille, armés de longues griffes, y montoient la garde jour et nuit. Les moutons n'étoient ni assez adroits ni assez forts pour rendre la liberté au lion et à sa famille. Dans cette extrémité, ils s'adresserent au petit nombre de chiens qui étoient échappés aux différens carnages. Le chien, comme l'on sait, est le symbole de la fidélité ; deux principales qualités le rendent recommandable : il a pour ses maîtres une tendresse à toute épreuve, et une amitié toute particulière pour les moutons ; ceux-ci ne pouvoient donc mieux s'adresser. Mais les chiens étoient en si petit nombre, qu'il leur devenoit impossible de rien tenter pour la délivrance du lion. Ils exhorterent les moutons et tous les autres animaux qui comme eux voyoient s'approcher le mo-

ment d'être dévorés, à adresser d'ardentes prières au ciel pour qu'il mit fin à la désolation générale. Il est irrité, dirent-ils, par le traitement qui a été fait au plus généreux de tous les lions ; il faut apaiser le ciel, c'est de lui seul que nous pouvons attendre la cessation de notre malheur, car vous voyez que les choses en sont venues au point que toutes nos forces n'y suffiroient plus. »

Ce conseil fut suivi ; toutes ces pauvres bêtes prièrent Jupiter à leur manière, d'avoir pitié d'elles, ajoutant que s'il ne les exauçoit pas, la contrée ne seroit bientôt qu'un vaste cimetière. Jupiter le savoit aussi-bien qu'elles. Il parut sur un nuage tout éclatant d'or, et leur parla ainsi :

« On voit bien que vous êtes des bêtes ; mais comment des bêtes pourroient-elles se gouverner elles-mêmes ? n'est-il pas écrit dans le livre des destins, que le lion est le roi des animaux ? Comment voulez-vous changer un dé-

cret auquel je suis moi-même obligé d'obéir ? que voulez-vous dire avec votre égalité ? est-ce que la chevre a un estomac aussi vaste que celui de la vache, ne voyez-vous pas que le taureau a deux cornes, et que la licorne n'en a qu'une ? est-ce qu'il n'y a aucune différence entre les oreilles du lievre et les défenses du sanglier, entre les rugissemens du tigre et le bêlement de l'agneau ? pauvres pécores ! vous voulez vous ériger en républicque ! vous vouliez avec votre instinct faire ce que le ciel n'a pas pu faire avec toute sa puissance ! est-ce que le gouvernement du ciel est républicain ? est-ce que je n'y regne pas sur les Dieux, comme le lion régnoit sur vous tous ? ces globes qui roulent sur vos chétives têtes, n'obéissent-ils pas à un seul maître ? ah ! on verroit de belles affaires s'ils vouloient chacun marcher à leur guise, et se croire égaux ! l'un iroit en avant, l'autre en arriere; celui-là monteroit,

celui-ci descendroit, ils se heurteroient ; ils se briseroient, et le cahos recommenceroit. Que pouvez-vous donc faire de mieux, que de prendre pour regle celle que suit celui qui a tout créé, et qui gouverne tout ? allez, je veux bien pour cette fois-ci, vous pardonner vos sottises ; mais n'y revenez plus. Je vais faire entendre tous mes tonnerres à-la-fois ; ce bruit fera rentrer en eux-mêmes tous vos tyrans, et ils reconnoîtront comme vous qu'ils ont eu tort. »

Jupiter tint parole ; le bruit de ses tonnerres fit tomber aux genoux du lion ceux qui le gardoient ; il sortit de sa caverne, remonta sur son trône, publia une amnistie générale, et le sang cessa de couler. Sous sa bienfaisante protection toute la contrée se couvrit encore une fois de bons pâturages, et ses sujets se multiplièrent comme les étoiles du firmament.

Jean Lafontaine qui a écrit cette his-

toire, n'en indique point, contre son ordinaire, le sens moral ; mais je connois un peuple qui le trouvera aisément.

R O M A N C E

D'UN CITOYEN DE LA RÉPUBLIQUE
DES ANIMAUX.

A I R : *Un Troubadour Béarnois.*

UN des fideles moutons,
Du berger prenant la flûte,
Déploroit, sur tous les tons,
Du lion l'affreuse chûte ;
Il répétoit pour refrain :
Les tigres n'ont plus de frein !

Le lion dans les cachots,
Venoit se peindre à son âme ;
Il maudissoit les complots
Dont il avoit vu la trame ;
Il répétoit son refrain :
Les tigres n'ont plus de frein !

„ Autrefois, en ce vallon,
Ajoutoit-il à sa plainte,
„ Je faisais maint et maint bond,
Sans la plus légère crainte ;
Je n'en ai plus le dessein :
Les tigres n'ont plus de frein !

„ Depuis que la faction
De la sanguinaire engeance ,
A fait tomber du lion
La protectrice puissance ,
Des maux est venu l'essaim :
Les tigres n'ont plus de frein !

Dans nos plaines , dans nos bois ,
Hors même de la patrie ,
Mes freres sont aux abois ,
Leur existence est flétrie ;
On veut leur percer le sein :
Les tigres n'ont plus de frein !

Sur les champs où je suis né ,
Où j'ai vu paître ma mere ,
Je me croyois destiné
A succéder à mon pere ;
Mais on me vole mon bien :
Les tigres n'ont plus de frein !

Ah ! si notre protecteur
Ne reprend pas sa puissance ,
Les moutons ont du bonheur
perdu toute jouissance !
Le monde ira vers sa fin :
Les tigres n'ont plus de frein !

LE BACHA DU CAIRE ,

HISTOIRE VÉRITABLE.

Ah ! malheureux chrétien , si je te tenois , disoit le bacha Kairavan , gouverneur du Caire , se promenant à grands pas dans son jardin , si je te tenois . . . Et si je le tenois , reproit-il , je le ferois empaler , je ferois embaumer sa tête , et je l'enverrois au commandeur des eroyans , pour qu'il la mit sur la porte de son sérail . . . Mais non , continuoit-il , si c'est un fol , j'en aurois pitié ; si c'est un méchant , eh bien ! je le traiterois avec tant de bonté que je le forcerois à devenir mon ami.

La tendre Zulima , épouse fidelle de Kairavan , voyoit au travers d'une jalousie , l'agitation de son cher bacha ; elle en fut effrayée , courut à lui , et passant sur ses joues animées ses mains plus douces que la rosée du printemps ,

Lui dit avec la plus touchante sensibilité : » ah ! mon bien-aimé ! quel usage est venu troubier cette âme que j'ai toujours vue plus pure que le cristal de la fontaine où se baigne votre chere Zulima , oh ! mon cher Kairavan , que vous est-il donc arrivé ? — Vous aurez peine à le croire , répondit Kairavan ; mais tenez , ma bien-aimée , entrons dans ce bosquet , asseyons-nous sur ce siège de gazon , je vais vous conter tout cela. Vous connoissez Almansor ? vous savez que ce marchand de Bagdad m'est cher ; c'est lui qui m'a vendu tous ces bijoux que je vois sur ma chere Zulima , et que vous embellissez bien plus qu'ils ne vous embellissent. J'aime Almansor , parce qu'il a des connoissances au-dessus de sa profession. Il a parcouru , dans ses voyages , tous les pays que le Soleil éclaire depuis l'Orient jusqu'à l'Occident , depuis le Midi jusqu'au Nord. Il me raconte les mœurs , les usages , les loix des

peuples qu'il a vus ; il en parle les différentes langues ; sa conversation me plait , m'instruit , elle fait sur mon âme , ce que le repos de la nuit fait sur les joues de ma Zulima. Ce matin en sortant de la Mosquée , j'apperçois Almansor ; je vais à lui ; je lui trouve un air soucieux ; il me lance un regard où se peignoit la pitié , il sembloit me plaindre ; je lui prends la main ; il s'écrie : *oh ! comme toutes mes idées sont bouleversées !* je le fixe ; des larmes rouloient dans ses yeux , il les leve au Ciel , et sa bouche laisse échapper cette exclamation : *oh ! Zulima , Zulima , infortunée Zulima ! . . . oh ! que vous m'effrayez , mon cher Kairavan !* dit Zulima en se jettant dans les bras de son époux ; *quel horrible pressentiment vous faites naître dans mon âme ! de grâce , achevez. —* J'emène Almansor chez moi , continue Kairavan ; mes esclaves nous servent à déjeuner ; ils se retirent , et Almansor me raconte.... Mais ma chere Zulima ,

envoyons-le chercher ; il est complaisant, il viendra ; j'aime mieux que vous appreniez de sa bouche, cette épouvantable histoire : en attendant, faites venir Fatime et Zulis, ces deux gages de notre mutuelle tendresse. Comme ils ont toujours partagé votre bonheur, qu'ils partagent aussi la tristesse que va éprouver leur trop malheureuse mere !

Kairavan ayant parlé ainsi, fit signe à deux esclaves ; l'un alla chercher Almansor, et l'autre les deux enfans que le bacha avoit eu de Zulima ; Fatime étoit l'aînée, elle avoit à peine atteint son deuxieme lustre ; Zulis étoit à peine à sa septieme année. Jamais on ne vit de plus beaux enfans ; ils réunissoient aux charmes de la figure la plus intéressante, un cœur sensible et aimant. Jamais non plus on ne vit des enfans mieux ressembler à ceux qui leur avoient donné le jour. Dès qu'ils furent arrivés, ils se jetterent au col de leur mere, et collant leur bouche sur ses joues qu'i-

mondoient les larmes, ils s'efforcèrent, par mille caresses, de rendre la sérénité à son âme.

Pendant ces tendres épanchemens, Almansor entra dans le bosquet ; c'étoit un homme vénérable par son âge et ses vertus. Il avoit environ 70 ans, tous les traits de sa phisyonomie étoient réguliers, et malgré sa vieillesse, il jouissoit de toute la santé et de toute la vigueur de l'âge mûr ; ce qui prouvoit qu'il avoit su pendant sa jeunesse vivre avec modération, et se tenir en garde contre tous les excès. Ce n'étoit guère que depuis un an que Kairavan avoit contracté avec lui une amitié intime. S'il l'eût connu plutôt, peut-être auroit-il trouvé dans la sagesse de ses avis le moyen de jouir d'un bonheur inaltérable. Il l'admettoit depuis peu dans tous ses conseils, et lui avoit donné l'intendance de ses esclaves et de toute sa maison. Almansor répondoit avec une scrupuleuse exactitude à la confiance du bacha ; il prit

place à côté de Zulima qui tenoit ses deux enfans sur ses genoux , et commença ainsi :

« O Kairayan ! vous avez été trop bon , trop confiant , vous n'avez pas voulu croire à l'ingratitude , et les ingrats lèvent sur vous le poignard. Ils osent dire que vous êtes méchant et perfide. O Zulima ! vous avez trop dédaigné la calomnie ! vous avez toujours voulu pardonner aux calomniateurs , et les calomniateurs font répéter aux enfans qui ont à peine l'usage de la parole , que vous avez trahi Kairavan ; que vous avez souillé le lien qui vous unit à lui ; que vous avez dissipé les deniers de l'Egypte , et enfin que vous voudriez que Kairavan fit égorger tous les habitans de ce beau pays ».

Après ce triste préambule , qui fit pâlir Zulima et tressaillir Kairavan , Almanson essaya les larmes qui couloient de ses yeux , et continua de la sorte :

« Il s'est formé dans le sein même de

cette ville immense , une secte qui prêche tous les crimes , et tient à honneur de les commettre. Elle a une religion qui ne ressemble à aucune autre religion. Les hommes de cette secte ne croient ni au Dieu des Juifs , ni à celui des Chrétiens , ni au grand prophète Mahomet. Ils adorent une vilaine statue de femme , faite avec du carton ; elle a le visage enluminé , des yeux hagards , une gorge monstrueuse , et tient à sa main droite , une lance au haut de laquelle est une espece de turban rouge , comme j'en ai vu porter , dans mes voyages chez les Francs , aux forçats qui sont sur les galères. C'est un Chrétien venu des bords de la Seine , qui a apporté cette impiété. Il la prêcha d'abord dans un des souterrains qui sont au-dessous des pyramides qu'on voit autour de cette ville. Ce méchant chrétien a fait tant de prosélytes qu'aujourd'hui il est aussi puissant qu'aucun potentat de l'Europe. Il a envoyé de tous côtés des fanatiques

apôtres, et à l'heure où je vous parle , la plus grande partie du Caire et de l'Égypte entière est soulevée. Ces farouches sectaires disent qu'ils veulent égorger tous les Bachas, tous les Agas, tous les Jannissaires, tous les Muphtis, tous les Mages, tous ceux enfin qui ont quelque autorité ou quelques fortune. Je connois dans cette capitale un misérable, qui dit qu'il ne sera content que quand il comptera sur le plancher de sa chambre deux cent soixante mille têtes. O mon digne, ô mon respectable ami Kairavan, vous êtes nommément menacé, on veut égorger à vos yeux, la belle, la fidele Zulima, et vous frapper ensuite du même poignard. . . . »

Almansor suffoqué par ses pleurs et ses sanglots, ne put continuer, il tomba sur ses genoux, joignit les mains, et son cœur poussa vers le Ciel, cette ardente priere: ô Dieu des croyans, Dieu protecteur des ayeux du vertueux Kairavan; sauvez-le, sauvez-le des mains

de ses ennemis; veillez sur les jours de sa fidele Zulima; environnez de vos anges la jeune Fatime, le jeune Zulis; prenez en pitié leur innocence, leur candeur! Dieu des croyans, voyez-vous rien sur la terre, qui soit plus digne de votre protection? »

Comme Almansor alloit se relever, il se fit un bruit épouvantable, une horde de ces fanatiques dont il venoit de parler, se précipita dans le palais du Bacha, brisa, dispersa ses meubles, égorgea tous ses serviteurs. Ils entrèrent dans le jardin, criant qu'il leur falloit la tête de Zulima, pour la porter sur une pique, et en faire un sacrifice à leur hideuse divinité. Dès qu'ils furent à l'entrée du bosquet, Kairavan tenant par la main Zulima, se présenta à eux; Fatime serroit étroitement sa mere, Zulis tenoit ses bras entrelacés autour de son pere. Le vénérable Almansor devançant, malgré les glaces de l'age, ce groupe intéressant, se jetta aux

pieds des assassins , et leur cria : « prenez ,
 prenez tout mon sang ; mais sauvez
 Kairavan et sa famille ! » A la vue de ce
 tableau , qui auroit attendri des tigres ,
 les assassins parurent hésiter ; ils res-
 terent immobiles ; mais revenant bien-
 tôt à leur férocité , ils se jetterent sur
 Almansor ; firent mordre la poussiere à
 ce vénérable vieillard , et lui trancherent
 la tête. Ils alloient consommer leur
 crime ; déjà mille glaives étoient levés
 sur le bacha , sur sa fidelle épouse ,
 sur les gages innocens de leur tendresse.
 L'air tout-à-la-fois doux et majestueux de
 Kairavan et de Zulima , fut un talis-
 man qui arrêta leurs bras , et les em-
 pêcha de frapper. Etonnés de n'oser
 verser un aussi beau sang , ils se bor-
 nerent à traîner dans une prison cette
 trop malheureuse famille. Elle y vécut
 long-tems dans les souffrances et les hu-
 miliations. La douce et inaltérable pa-
 tience de Kairavan et de Zulima , aidés
 de la protection du ciel , changea enfi-

ls cœur des habitans du Caire. Ils détes-
 terent les monstres qui les avoient égarés ;
 ils se rappelerent qu'ils descendoient
 de ce peuple qui avoit éclairé tous les
 autres peuples , par ses lumieres et ses
 découvertes dans les sciences ; ils se sou-
 vinrent que la fidélité et l'amour de leurs
 ancêtres pour leurs rois , avoit été la
 seule cause du grand éclat que l'Egypte
 avoit jetté sur l'univers entier ; ils vou-
 lurent être dignes de leurs ayeux ; ils
 briserent les portes de la prison de Kai-
 ravan ; ils le replacerent avec sa famille
 dans son palais , et ne s'étudierent plus
 qu'à lui faire oublier par leur fidélité
 et leur confiance , les outrages peu mé-
 rités qu'il avoit reçus.

Lecteur , ami de l'ordre et de la jus-
 tice , vous en acceptez l'augure ; et moi
 aussi.

F A B L E.

LA CONJURATION DES LAPINS.

Certains lapins , convaincus quel'on gagna
A se donner pour des héros ,
Firent courir le bruit , dans toute la cam-
pagne ,

Que cruels désormais et tigres des plus gros ,
Ils alloient égorgier les autres animaux .

On ne crut point à la métamorphose :
Quel moyen en effet de croire à telle chose ?
Un timide lapin

Dévoré sanglier , panthere , loup , matin !
Cela n'est pas possible ! et chacun fit sa glose :

Les animaux puissans
Sourirent tous d'une guerre pareille ,
Ils devoient faire fuir les lapins assaillans
En relevant seulement une oreille .

Mais messieurs nos croqueurs
Tinrent bientôt parole :
Mille contre un , n'importe ; ils jouerent
leur rôle

De maniere à croquer les plus hupés sei-
gneurs ;

L'incrédule

L'incrédule animal , attaqué dans son gîte,
Périt en un instant ;

Cinq cent lapins le percent de la dent,
Cinq cent lui grattent vite et vite
Et le ventre et le flanc.

Isolés , amollis par la fausse morale
Et les perfides documens
Des singes , des renards , docteurs imper-
tinens ,

Les demi-Dieux de la gentie animale
S'en allerent ainsi sur la rive infernale.

Trop de présomption ,
Trop peu de prévoyance
Et beaucoup de désunion
Nous laissent toujours sans défense

DIALOGUE

entre deux morts fameux.

MIRABEAU. Eh quoi ! c'est vous ,
monsieur le ci-devant Duc ?

LAROCHEFOUCAULD. Ah ! vous voi-
là , monsieur le ci-devant Comte ?

MIR. Vous arrivez de bien bonne heu-
re , car vous n'étiez pas encore décrépit.

LAROCHE. Vous y êtes arrivé de bien
meilleure heure que moi.

MIR. Oh ! mon cher ci-devant Duc ,
l'on arrive ici à toute heure , à tout âge.

LAROCHE. Ne vous étonnez donc pas
de m'y voir.

MIR. Pardonnez-moi je m'en étonne.
Moi , je menois les plaisirs comme les
affaires : criant , disputant , écrivant la
moitié de la journée , ivre l'autre moi-
tié , libertin à l'excès , un tel genre de
vie a avancé mon voyage de quelques
années. Mais vous , vous étiez un petit

Caton ; vous meniez une conduite qui
vous promettoit une longue vieillesse.

LAROCHE. Est-ce une raison pour ar-
river tard dans ce pays-ci ? Caton dont
vous parlez-là , n'y est-il pas arrivé
avant terme ? Et Sénèque....?

MIR. Ah ! ce n'est donc pas votre
belle mort qui vous amène parmi nous ?

LAROCHE. Ma belle mort ? oh ! une
très vilaine mort. J'ai été égorgé , assas-
siné , coupé par lambeaux. Trouvez-
vous que ce soit-là une bien belle mort
pour un Duc , pour un homme de mon
nom , pour un gentilhomme décoré du
cordon rouge , pour un législateur ,
pour un président de département ?

MIR. Vous m'effrayez , et quoique je
sois impassible , je sens rallumer en moi
les bouillons de la colere contre celui
qui vous a égorgé , assassiné , coupé par
lambeaux. Quel est ce monstre-là ?

LAROCHE. Vous.

MIR. Moi ! moi qui suis ici , j'ai été
vous décoller là-haut ! Allons , mon cher

ci-devant Duc , vous n'avez pas encore la tête bien remise.

LAROCHE. Oh ! je sais que vous n'êtes pas crédule : mais croyez-en vos yeux et vos oreilles. Voyez-vous à l'autre bord du Styx , cette foule innombrable qui se presse de passer de notre côté ? Entendez-vous la réponse que tous ces gens-là font au nocher qui s'étonne d'une si grande affluence ?

MIR. Je vois.....ah ! juste ciel ! c'est elle même ! je vois une princesse de Savoie..... oh ! comme elle est défigurée ! Quel nombreux et étrange cortège la suit ! Messieurs du Clergé de France , des magistrats , des gens de lettres , des ministres , des administrateurs , des municipaux , des juges de paix. Eh ! jour de dieu , cela ne finit plus ! mais dites-moi donc , mon cher ci-devant Duc , cette pauvre France est donc dépeuplée ?

LAROCHE. Ecoutez , écoutez la réponse qu'ils font à Caron qui leur demande :

eh ! quel est le monstre qui vous a tous égorgés ?

MIR. Eh ! oui , j'entends à merveille ! ils répondent tous : c'est Mirabeau : mais par la sainte déclaration des droits , je n'en reviens pas ; tous ces morts-là sont fous. Je jure par toutes les puissances infernales , que de ma vie je ne tuai personne , encore moins maintenant que je ne suis qu'une pauvre ombre , irai-je me donner pour passe-tems d'égorger des vivans ? Il faudrait pour cela retourner sur cette vilaine terre qu'ils habitent , et je n'en ai , je vous assure , aucune envie. D'ailleurs vous qui connoissez l'histoire , vous connoissez celle d'Orphée , vous savez que l'on ne quitte jamais les lieux que j'habite.

LAROCHE. Oui , mais en venant les habiter , vous avez laissé dans ceux que vous avez quittés vos poignards. Ce sont ces poignards qu'on enfonce dans le sein des vivans.

MIR. De quels poignards me parlez-

vous-là ? au nom des Dieux , donnez-moi le mot de cette énigme ! Tenez , mon cher ci-devant Duc , si vous me disiez que ce sont les aristocrates qui ont tué tous ces nouveaux venus , je comprendrais que les aristocrates ont eu le dessus , et qu'ils prennent leur revanche ; mais comme je vois parmi ces morts , encore plus d'aristocrates que de constitutionnels , je ne comprends rien , mais rien du tout , à ce que je vois ni à ce que j'entends.

LAROCHE. Vous le comprendrez bientôt , tous ces morts-là vont vous développer bien clairement comment avec vos folies , vos noirceurs , votre déclaration des droits , vos théories empestées , votre doctrine impure sur le gouvernement des nations , vous avez laissé les gens de bien sans force , les avez mis à la discrétion des méchants. je n'ai pas le tems de vous éclaircir tout cela , je suis pressé de me rendre dans l'endroit des champs-élysées qu'habitent

Baile , Epicure , d'Alembert , Diderot , Voltaire , J. J. Rousseau ; il me tarde d'aller oublier dans la douceur de leur société , toutes les disgrâces de l'autre vie. Où sont-ils ? montrez-moi leur demeure.

MIR. Où ils sont ? Vous n'y pensez pas , mon cher ci-devant Duc , ils sont aux petites-maisons.

LAROCHE. Aux petites-maisons !

MIR. Eh oui ! Il y en a dans ce monde comme dans l'autre. Si on les avoit laissé avec les autres ombres , ils nous auroient fait ici de belles affaires. Pluton en sait long , et ce n'est pas pour rien qu'il a un sceptre de fer. Il met à l'épreuve tous les gens de cette espece qui nous viennent , s'ils sont incorrigibles , il les envoie aux petites-maisons ; il me juroit l'autre jour que sans cette précaution son empire seroit infailliblement bouleversé.

LAROCHE. Mais pourquoi donc , vous , n'y êtes-vous pas dans ces petites-maisons ?

MIR. J'ai voulu aussi en arrivant régaler les morts de mes lieux communs d'indépendance , d'égalité ; un jour , au milieu d'une de mes harangues , les huissiers de Proserpine vinrent me saisir : je fus mis à la place d'Ixion et condamné à rouler le rocher de Sisyphe ; lorsque je me ralentissois dans mon travail , Cerbere me donnoit un coup de dent. Vous concevez que je trouvai cet exercice très-déplaisant. Au bout de trois jours , je demandai grâce ; je l'obtins , et depuis je n'ai plus la fantaisie de recommencer mes harangues.

LAROCHE. Voilà donc le premier prodige qui frappe mes yeux en arrivant chez les morts : j'y trouve Mirabeau sage.

MIR. Trêve de plaisanteries , monsieur le président de département ; on n'en souffre point ici entre gens qui ont les mêmes torts à se reprocher. Qu'à mon tour je vous fasse une question. Dans quel état avez-vous laissé le roi des fran-

çois , son épouse , que j'ai tant calomniée , son intéressante sœur , son aimable fille , et ce petit prince royal de si belle espérance . . . ?

LAROCHE. Ah ! de grâce , n'achevez pas : montrez-moi le fleuve Lethé , que j'aie bien vite en boire un grand verre , afin d'oublier toute cette infortunée famille ; si j'y pensois , je trouverois l'enfer dans les champs-élysées.

MIR. Et ma gloire ? Vient-on toujours au Panthéon jeter des couronnes sur ma tombe ?

LAROCHE. Votre gloire ne vaut pas mieux parmi les vivans que celle de Cartouche et de Ravailiac : à l'heure où je vous parle , vos cendres vont être exhumées et jettées au vent , comme celles d'un vil coquin.

MIR. Que me dites-vous là ? Ces aristocrates ont donc bien vite regagné le terrain que je leur avois fait perdre ?

LAROCHE. Eh ! non ; il ne s'agit point dans tout cela d'aristocratie ; mais voilà

ces messieurs qui s'avancent , vous apprendrez d'eux tout ce que vous désirez savoir. Dites-moi , ayant de nous quitter , qui sont donc les sages de ce nouveau monde , et où dois-je aller pour les trouver ?

MIR. Prenez à droite , traversez ces prairies émaillées de fleurs , et que vous voyez arrosées de mille petits ruisseaux argentins ; au bout vous trouverez un pays enchanté , qui réunit tous les délices de l'empire des Dieux. C'est là que sont les demeures de Fénélon , de Bossuet , de Turenne , du Grand-Condé , de Louis IX, de Louis XIV, de Racine , de Boileau , de Bourdaloue , de Pompidon , de Gresset , et de tous ceux qui leur ressemblent. Je vous conseille de fixer là votre séjour ; vous vous en trouverez bien. Adieu.

LAROCHE. Comme nous étions là haut dans l'erreur ! et pourquoi ai-je , comme Mirabeau , attendu d'être mort pour être sage ?

F A B L E.

LES DEUX PESTES.

Il est deux pestes sur la terre :

L'une attaque le corps et l'autre la raison ,

Et quoiqu'ainsi leur funeste poison

Porte diversément au genre humain la guerre ,

Elles ont de commun d'envoyer chez les morts

Tout à-la-fois nos âmes et nos corps.

Proprement dite une est LA PESTE ;

L'autre est LA PESTE aussi :

Mais la mode n'est pas de la nommer ainsi :

Ses faits pourtant lui méritent de rester

Cet effroyable nom ;

Je ne sais pas , au vrai , comme on la nomme ,

C'est cette antique ardeur qui toujours pousse

l'homme

A la rébellion.

Un jour entre ces deux femelles ,

Car les cruelles

Sont de ce sexe-là ,

Un grand débat il s'éleva.

Des nations entières ,

Par leurs soins , leurs efforts ,

Remplissoient les barrières
 De l'empire des morts ,
 L'enfer comptoit , sous sa triste puissance ,
 Plus d'ombres que jamais n'en avoient vû ses
 bords ;
 On leur devoit , du moins pour récompense ,
 Une place au sénat , ou dans quelque autre
 corps.
 Elles avoient présenté leur supplique
 Au monarque Pluton :
 Pluton , par politique ,
 N'avoit fixé , leur apprit-on ,
 Qu'un prix indivisible à leurs communs ser-
 vices ,
 Et celle qui comptoit le plus de bons offices
 Envers le noir moustier
 Devoit le prendre tout entier.
 Le mérite d'autrui n'est rien auprès du nôtre :
 Chacune en croit compter mille fois plus que
 l'autre ,
 Chacune , de sa sœur parlant avec mépris ,
 Vole aux pieds de Pluton , veut s'emparer du
 prix ;
 Mais , qui l'aura ? C'est le nœud de la
 chose.
 Chaque ombre , à sa manière , entend qu'on en
 dispose :

L'on jase , l'on disserte , et l'on avertis général ,

Pour

Pour terminer enfin , est qu'à son tribunal
 Pluton porte la cause.
 On plaide donc avec éclat :
 LA PESTE la première au barreau prend le
 ceste
 Entame le combat
 Sans ministère d'avocat ;
 Qui voudroit être avocat de LA PESTE ?
 Elle cite ses faits ;
 Appelle en témoignage
 De ses affreux succès
 Tout le levant du terrestre rivage
 Qu'elle n'abandonne jamais
 Et qu'elle engraisse de carnage ;
 Elle peint les effets
 De sa seule présence
 Par quelques traits d'une vive éloquence :
 Chacun fuit vainement amis , enfans , parens ;
 Les airs , empoisonnés de sa brûlante haleine ,
 Frappent tous les mortels ; les morts et les
 mourans
 Gissent dans les maisons , dans les bois , dans
 la plaine ,
 Et tous les jours des milliers de vivans ,
 Malgré les médecins qui se disent savans ,
 Vont tomber au séjour de la Parque inhumaine
 LA PESTE enfin plaide si bien ,
 Si bien raconte son histoire ,

L

Que notre infernal auditoire
 Frémit lui-même à ce long entretien.
 A son tour paroît l'autre PESTE,
 Et celle-là jamais n'a manqué d'avocats ;
 A la rébellion l'avocat toujours presté
 Fut son prédicateur presque dans tous les
 cas.
 Encore, en ce moment, ces messieurs l'environnent
 Comme témoins, comme grands orateurs ;
 Leur sac est plein de toutes les fureurs
 Qui la palme lui donnent ;
 Ils en ont tous été de très-fervens acteurs,
 Et chacun d'eux proteste
 Même sur son honneur
 Què la dernière PESTE
 Aux humains plus funeste
 Des enfers a bien mieux mérité que sa sœur.
 Les avocats, dans leur loquace,
 Echappent fort souvent
 Le meilleur argument
 La raison la plus belle ;
 Ici, la cliente le sent.
 „ Ma sœur, ajoute-t-elle,
 „ Se vante de porter, aux bords de l'Orient,
 „ Une mortalité sûre et perpétuelle ;
 „ J'en conviens avec elle ;
 „ Mais j'y regne concurremment ;

„ N'y voit-on pas toujours quelque Bacha
 rebelle
 „ Dont, avec le Sultan, la sanglante querelle
 „ Enrichit de Pluton le noir gouvernement ?
 „ Ainsi sur cette vaste plage
 „ Je partage déjà de ma sœur l'avantage ;
 „ Mais le levant est-il tout l'univers ?
 „ Va-t-elle, comme moi, chez les peuples divers
 „ Exciter le ravage ?
 „ De l'aurore au couchant
 „ Et du soleil brûlant
 „ Jusques aux royaumes de glace,
 „ Par-tout également
 „ J'agite des mortels la misérable race ;
 „ De la révolte arborant le drapeau ;
 „ Je vois bientôt s'élançer sur ma trace
 „ Et le fanatisme et l'audace
 „ Auxquels j'ai su cacher les portes du tombeau.
 „ Je n'ai d'autre artifice
 „ Que d'éloigner de moi
 „ La terreur et l'effroi
 „ C'est par sa propre ardeur que je veux
 qu'on périsse,
 „ Et dans la chaleur des combats
 J'envoie au roi Pluton des sujets gros et gras
 „ Qui réjouissent son empire. „
 A ce propos, tout l'enfer de sourire :

“ Je dois y joindre encor , poursuit notre
orateur ,

“ Les nombreuses victimes

“ Que les supplices et les crimes ,

“ Honorables effets du zele agitateur ,

“ Pousent dans ces abimes.

“ Il est , au reste , une plus sûre loi

“ De décider entre ma sœur et moi :

“ Consultez le grimoire

“ Du grand juge Minos ,

“ Vous devez y trouver le fidele mémoire

“ Des morts pestiférés et de mes sots héros.

Ces derniers mots sont un trait de lumiere :

On compte exactement ,

Et calcul fait , on voit que LA PESTE PRE-
MIERE

Près de sa sœur n'est rien assurément :

Le nom de peste avoit pu seulement

En imposer , à doute il n'étoit pas matiere.

Eh ! oui , pauvres humains ,

Tous les registres du Tartare

Constatent que LA PESTE est beaucoup
moins barbare

Que la rébellion qui toujours vous égare

Et la faux de la mort vous met entre les
mains.

PROPHÉTIES

E T

PREDICTIONS.

PROPHÉTIES

DE SAINT CEZAIRE,

Evêque d'Arles, mort en 542, tirées
d'un livre intitulé, *Liber Mirabilis*.
Elle sont fidelement traduites; on peut
en vérifier le texte, à la Bibliothèque,
rue de Richelieu.

» Les administrateurs de ce royaume,
seront tellement aveuglés, qu'ils le
laisseront sans défenseurs.

» La main de Dieu s'étendra sur eux
et sur les riches.

» Les nobles seront dépouillés de
leurs dignités et de leurs biens.

» Le schisme naîtra dans l'église de
Dieu; il y aura deux époux, l'un vrai,
l'autre adultère; le légitime époux sera
mis en fuite.

» Il y aura une aussi grande effusion de sang qu'au tems des Gentils.

» L'église universelle , le monde entier déploreront la ruine et la perte de la plus célèbre cité.

» La capitale et maitresse de la France, les autels et les temples seront détruits.

» Les vierges saintes seront outragées ; elles fuiront de leurs monastères.

» Les pasteurs seront chassés de leurs sièges.

» L'église sera dépouillée de ses biens temporels.

» Mais on verra paroître l'aigle noir , et le lion , arrivant des pays lointains.

« Malheur à toi , ville opulente ! tu te réjouiras de tout ; mais la fin viendra. Malheur à toi , ville de philosophie ! tu te verras soumise.

» Un roi captif sera humilié jusqu'à la confusion ; mais il reprendra la couronne des lys , et détruira les enfans de Brutus ».

PRÉDICTION GÉNÉRALE

Sur les variations du tems, avec quelques évènements, pour l'année 1793.

JANVIER.

Les manuscrits du fameux Nostradamus et du vieux Mathieu Laensberg s'accordent sur les évènements futurs qu'on va lire.

Une société nombreuse, qui vivoit auparavant dans la prospérité et l'abondance, s'étant avisée de réunir à grands frais, des araignées, dans l'espoir d'en tirer une sorte de soie supérieure en valeur à tous les métaux connus, commencera à se repentir de sa folle entreprise ; elle verra ces hideux insectes s'entre-dévorant, après avoir inutilement mangé toutes ses richesses. D'atroces calomnies contre un grand personnage, commenceront à se dissiper. Fonte de neiges. Débordemens. Malheur imprévu. Incendie. Sacrilège concubinage. Grand froid. Violation des propriétés dans les

villes et les campagnes. Lettres déca-chetées. Accusations.

FÉVRIER.

Continuation du grand froid. Communications interrompues. Déclaration de guerre de la part d'une puissance qui n'avoit encore pris aucune part aux troubles de l'Europe. Patriotes d'un pays dans un grand découragement ; ils feront néanmoins des préparatifs avec de grandes bravades ; difficultés dans les recrutemens. Ministres renvoyés. Fausse joie dans le cœur des honnêtes gens ; *mais ce qui est différé n'est pas perdu.* Neige et pluie. Accord salutaire entre différens cabinets. Beaucoup plus de raison dans le peuple. *Vaut mieux tard que jamais.*

MARS.

Cherté excessive des denrées de première nécessité. Commerce général de l'Europe dans les étrointes : commerce particulier d'un grand état dans l'in-

tie de la mort. Manufactures tombées. Mécontentement de tout un peuple contre son gouvernement. Tempêtes; vaisseaux submergés; des ports de mer se garniront de belles et nombreuses flottes; elles menaceront une terre criminelle envers Dieu, son souverain, et la majorité de ses habitans. Indices d'une guerre générale vers le nord, l'orient et le midi. Colonies agitées. Invasion d'un territoire. Quelques gelées malfaisantes. Grand vent. Refus constant de payer les contributions. Nouvelles images de porte-feuille.

A V R I L.

Ceux qui, par intérêt, et malgré le cri de leur conscience, ont pris la place des autres, seront chassés, sans espoir de retour, par ceux-là même qui auront le plus applaudi à leur sacrilège usurpation : *raro antecedentem scelestum deseruit pede pœna claudo*; c'est-à-dire en proverbe : *le châtement n'est pas bâtarde,*
s'il

s'il ne vient tôt, il vient tard. Espérances frustrées. Les succès attendus seront retardés par la saison; les vents trop forts abattront les fleurs de quelques arbres et le pavillon de quelques navigateurs. Entrevue de plusieurs princes souverains. Délibération importante sur le bonheur des nations, et le salut d'un illustre malheureux. Grands attentats. Empoisonnemens secrets. Commencement de la famine dans un grand royaume. Mouvemens dans le peuple. Nouvelle source d'espoir. Fameux coquins punis d'une manière exemplaire. Malheur aux vignes.

M A I.

Jardiniers, préparez vos paillasons. Froid trop rigoureux pour la saison. Le ciel paroît irrité contre la terre; la main de Dieu étendra sa vengeance sur les auteurs des meurtres et des pillages; tourmens épouvantables dans le cœur d'un scélérat qui a voulu faire assassiner

sa famille. La grêle, les ouragans, les inondations bouleverseront et entraîneront les moissons en herbe dans plusieurs cantons; une nation souillée de forfaits sans nombre périra de misère. Guerre à outrance sur terre et sur mer. Signes en l'air; sinistres présages. Grande effusion de sang. Les affaires de ce monde commenceront à s'éclaircir. Des mystères politiques seront dévoilés. *Gare la bombe.*

J U I N.

La prospérité de certaines armées sera convertie en pertes journalières. Découragement nouveau d'un coupable parti. Il ne sera plus question d'un grand procès. Les opprimés verront luire le premier rayon d'un soleil bienfaisant. Beau tems; chaleur; feux célestes châtieront des rebelles. Trahisons inutiles. Siège d'une ville célèbre. Bataille navale. Le vainqueur entrera dans le pays de son ennemi. Echafauds dressés. Des loups ravisseurs demanderont à la

terre de les engloutir. Continuation de la famine. Tonnerres. Incendie de magasins. Nouvelles expéditions guerrières. Faison contrariée par quelques jours pluvieux. Les soldats inexpérimentés d'une puissance seront haletans de fatigues; ils mourront de faim et de soif dans leurs camps.

J U I L L E T.

Tonnerres. Torrens dévastateurs. Moissons insuffisantes. Maladies dangereuses. Chaleur insupportable. Enterrez les morts, sinon la peste. Les mouvemens guerriers se rallentiront. Les opprimés seront dans l'effroi de voir empirer leur sort; mais fausses alarmes; l'espoir renaîtra pour eux par un grand succès de leurs protecteurs. Continuation d'un siège. Bataille mémorable et presque décisive. Manque de vivres. Efforts inutiles de la part des agitateurs d'un peuple; ils tomberont dans le discrédit, eux et leurs vains discours. *Tant va la cruche*

à l'eau qu'à la fin elle se casse. Malheur aux fruits qui ne tiendront pas bien sur les arbres, un grand vent les abattra. Serrez vos papiers s'ils valent quelque chose. Trésors sagement mis à couvert.

A O U T.

Grande chaleur et tonnerre. Légère secousse de tremblement de terre dans un pays lointain. Campagnes desséchées à l'excès; exhalaisons malfaisantes. Continuation de la guerre; prise d'une grande ville. Laboureurs, battez vite vos grains, nous mourons de faim! Marche d'une armée victorieuse sur une capitale. Bombardement continu d'une nouvelle Sodôme si ses habitans ne viennent à résipiscence. L'étendue et la continuité de ses maux feront changer d'opinion à tout un peuple : il cherchera à apaiser la colère de Dieu; il chantera les louanges de ceux qu'il a si fort outragés dans son ignorance; il appellera ses anciens chefs à son secours. Déplorables et justes vengeances. Les honnêtes gens commence-

ront à respirer. Vers la fin de ce mois, l'air s'épurera.

S E P T E M B R E.

Chaleur douce. Ciel serein. Cueillez vos fruits avant les brouillards et la pluie! Victoires multipliées sur des peuples rebelles. Réduction d'un parti. Soyez les biens-venus, vous qui nous apportez la paix et le bon ordre! Grandes réjouissances d'un peuple détrompé. Magnanimité d'un prince. Scélératesses découvertes et mises au grand jour. Indignation des gens de bonne foi contre d'infâmes calomniateurs et des factieux incendiaires. Fin des persécutions contre une religion sainte et ses ministres. Triomphe de la vertu. Exécutions nécessaires pour le bon exemple. Thémis reprendra sa balance depuis long-temps souillée. Les raisins mûriront assez bien, et donneront l'espoir d'une vendange plus abondante que la dernière. Orgueil bien rabaisé. Tempête sur mer.

Pluie. Quelques bons rayons de soleil ; profitez-en pour la promenade, ils ne dureront pas. Machinations sourdes qui tendront à de nouveaux troubles ; les peuples y fermeront l'oreille, et elles seront punies rigoureusement. La présence de nombreux étrangers dans un grand royaume, y rendra au gouvernement son ancienne activité. Continuation du bon ordre. Retour et joie des opprimés. Restitutions nécessaires : *le bien volé ne profite jamais*. Léger embarras dans les finances ; il disparaîtra par les généreux sacrifices des amis de la paix. Brouillards. Gelées blanches. Grands témoignages d'amour envers un prince qui fut malheureux. Extravagances du peuple en faveur de ses véritables amis. Rétablissement triomphal de certains monumens détruits. Continuation du bon accord entre tous les partis. Le reste des coupables s'enfuira, s'il peut, au-delà

des mers. Grand vent. Les vendangeurs souffleront dans leurs doigts.

Vous jouirez de l'été de la Saint-Martin. Une cérémonie religieuse aura lieu dans le temple de Thémis aux bruyantes acclamations de tout un peuple. Tremblez, célèbres malfaiteurs, le regne des *Mandrins*, des *Cartouches*, est passé ! La toute-puissance de Dieu que vous avez méconnue, se manifestera sensiblement. Edits nécessaires après tant de troubles. Quelques obstacles imprévus s'opposent à la paix générale de l'Europe. Mal-entendus. Éclaircissemens. Grande procédure criminelle ; tête trop ambitieuse abattue. Neige, frimats. Actes multipliés de bienfaisance. Commerce revivifié ; activité de tout un peuple pour réparer ses pertes. Tranquillité parfaite.
Chacun dans sa paroisse.

D É C E M B R E.

Grand froid. Malgré le vent de bise et les neiges, de nombreux couriers se mettront en campagne. Les cabinets travailleront sans cesse à maintenir la tranquillité de l'Europe. La paix générale sera le résultat de leurs travaux. Fêtes publiques ; on n'entendra par-tout que les cris *vivat ! vivat !* De faux politiques oseront murmurer dans l'oreille des peuples de nouvelles folies ; mais instruits par l'expérience, ils crieront toujours *vivat !* La sagesse présidera à tous les conseils : *le malheur, dit-on, est un bon maître.* Les images de Dieu sur la terre brilleront de leur éclat ordinaire, et les peuples sentiront que le soleil est l'astre le plus bienfaisant. *Les douces jouissances du bien légitimement gagné à la sueur de son front, valent mieux que toutes les richesses du crime.* Disparaissez tous, voleurs publics ! Répartition égale et diminution

des impôts. Soulagement de tous les malheureux. Un lit pour chaque pauvre malade dans les hôpitaux. Continuation du froid. Aumônes abondantes. Dégel. L'âge d'or pour nos étrennes.
